

les études du CNC
janvier 2017

Le marché du court
métrage en 2015

Le CNC tient à remercier UniFrance films, France Télévisions, Arte, Canal+ et l'Agence du court métrage pour leurs contributions à la réalisation de cette étude.

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction de la création, des territoires et des publics et la Direction des études, des statistiques et de la prospective.



Centre national du cinéma et de l'image animée
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr

Nicolas Besson, Cindy Pierron, Benoît Danard, Valentine Roulet, Morad Kertobi, Younes Jama, Nadia Le Bihen, Laurent Weil, Camille Dauvin, Flore Sfarti, Monique Ménager, Christophe Nobiron

Sommaire

Objectifs et méthodologie.....	4
Chiffres-clés du court métrage en 2015.....	5
Synthèse.....	6
I. La production cinématographique de films de court métrage	8
A. Nature des films.....	8
B. Les réalisateurs des films	13
C. Les coûts de production des films.....	15
D. Le financement des films	19
II. Les films aidés en production par le CNC.....	23
A. Périmètre de l'analyse	23
B. Nature des films aidés en production par le CNC.....	23
C. Le financement des films aidés en production par le CNC.....	24
D. Courts métrages aidés en production par le CNC selon les combinaisons de financement	26
III. La diffusion des films de court métrage.....	28
A. La diffusion en salles de cinéma	28
B. La diffusion à la télévision	40
C. La diffusion à l'étranger	44
D. L'Agence du court métrage.....	48
E. La fête du court métrage.....	50
IV. Les interventions du CNC dans le court métrage	51
A. Les aides à la production	51
B. Les aides à la diffusion	54
C. Les soutiens aux associations	57
D. Eclairage sur d'autres actions du CNC	58
E. Le court métrage au CNC : contacts	62

Objectifs et méthodologie

Pour la septième année consécutive, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a réalisé une étude sur le court métrage en France. Cette étude analyse la production (nature des films, financement) et la diffusion des courts métrages. Elle dresse également un bilan de l'ensemble des aides du CNC au secteur.

En France, un film de court métrage est défini comme une œuvre cinématographique dont la durée est inférieure à 60 minutes.

Les données sur la production sont issues des informations transmises par les producteurs dans le cadre des aides du CNC (en amont de la production et après réalisation). Le CNC dispose pour ces films d'éléments précis concernant leur nature, leur budget et les financements relatifs à leur production.

Les informations concernant la diffusion des films de court métrage en salles sont issues des déclarations de recettes fournies par les exploitants de salles de cinéma au CNC chaque semaine. Des difficultés techniques liées à certains logiciels de caisse des cinémas limitent la couverture des données présentées. La réalité de la diffusion du court métrage en salles peut être plus large que ne l'expriment les résultats présentés dans cette étude.

L'analyse de la diffusion du court métrage à la télévision n'est pas exhaustive. Les données qui alimentent cette étude ont été transmises au CNC par France Télévisions, Arte et Canal+.

Les résultats sur la diffusion du court métrage à l'étranger sont issus de l'étude d'Unifrance Films sur la diffusion des œuvres françaises de court métrage dans le monde.

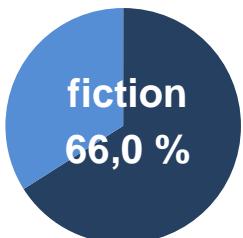
Enfin, l'Agence du court métrage a transmis au CNC les informations la concernant ainsi que les données sur la fête annuelle du court métrage, *le Jour le plus Court*.

Les résultats pour les années antérieures à 2015 ont été mis à jour.

Chiffres-clés du court métrage en 2015

La production cinématographique

(films aidés en production ou candidats à l'aide après réalisation)



Genre des films produits



Coût moyen de production



Durée moyenne

La diffusion dans les salles



100 603 séances (+24,3 %)
3,5 millions d'entrées (+25,4 %)

La diffusion à la télévision



131 films sur France 2
180 films sur France 3
193 films sur Arte
102 films sur Canal+

L'exportation

€
chiffre d'affaires
513,8 K€
(-16,9 % sur un an)



Les soutiens du



13,8 M€
montant global des aides à
la production pour le court
métrage

Synthèse

Pour la septième année consécutive, le CNC publie, à l'occasion du Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, une étude sur le court métrage en France. Cette étude dresse un bilan de la production, de la diffusion et de l'ensemble des aides du CNC au secteur du court métrage.

La fiction représente 66,0 % de la production de court métrage

La fiction est largement majoritaire dans la production des films de court métrage. En 2015, 66,0 % des courts métrages produits sont des fictions (73,9 % en 2014), 18,5 % des œuvres d'animation (12,4 % en 2014), 11,0 % du documentaire (10,7 % en 2014) et 4,5 % des films expérimentaux (3,1 % en 2014).

En 2015, la durée moyenne d'un court métrage produit s'établit à 20 minutes (21 minutes en 2014). En 2015, 18,8 % ont une durée inférieure à 10 minutes, 37,3 % une durée comprise entre 10 et 20 minutes, 26,3 % une durée comprise entre 20 et 30 minutes, 9,0 % une durée comprise entre 30 et 45 minutes et 8,7 % une durée supérieure à 45 minutes.

Une passerelle vers le long métrage

Dans l'ensemble des films agréés en 2015, 51,8 % des réalisateurs qui ont dirigé leur premier film de long métrage avaient auparavant réalisé un film de court métrage (43,1 % en 2014). En 2015, l'âge moyen des réalisateurs de courts métrages s'établit à 38 ans (43 ans en 2014). En 2015, 16,3 % des réalisateurs sont âgés de moins de 30 ans, 43,6 % ont entre 30 et 39 ans, 21,8 % ont entre 40 et 49 ans et 9,3 % sont âgés de 50 ans ou plus.

Le coût moyen de production d'un court métrage s'établit à 86 000 €

En 2015, les films de court métrage présentent un coût moyen de production de 86,0 K€ (86,7 K€ en 2014). En 2015, 64,5 % des courts métrages affichent un coût inférieur à 100 K€ (64,6 % en 2014). Les dépenses de rémunération constituent le premier poste de coûts pour la production des courts métrages (39,8 % en 2015) devant les frais de tournage (30,8 %) et les coûts techniques (24,8 %).

En 2015, les financements privés couvrent 47,9 % du financement de la production des courts métrages (44,3 % en 2014), contre 46,4 % pour les financements publics (46,3 % en 2014) et 5,6 % pour les financements étrangers (9,4 % en 2014). En 2015, les producteurs apportent 27,4 % des financements (25,5 % en 2014) et les chaînes de télévision 10,1 % (8,4 % en 2014). En parallèle, les aides du CNC représentent 27,6 % du financement de la production (26,8 % en 2014) et les aides des collectivités territoriales 17,0 % (17,6 % en 2014).

Près de 2 700 courts métrages diffusés en salle en 2015

Depuis 2010, le nombre de courts métrages exploités en salles est en croissance continue. En 2015, 2 693 courts métrages sont exploités en salles en France (+12,2 % par rapport à 2014) dont 2 382 au sein d'un programme de courts métrages (+11,3 %) et 512 en première partie de séance avant un long métrage (+18,2 %).

En 2015, 57,1 % des courts métrages diffusés en salles sont français (54,1 % en 2014), 20,6 % sont européens non français (25,6 % en 2014), 8,1 % sont américains (7,3 % en 2014) et 14,2 % sont d'une autre nationalité (13,0 % en 2014).

Plus de 80 % des cinémas diffusent des courts métrages

Le nombre d'établissements cinématographiques qui diffusent des courts métrages et le nombre de séances avec au moins un court métrage atteignent des records. En 2015, 1 661 établissements cinématographiques ont diffusé au moins un court métrage parmi les 2 033 établissements actifs en France, soit 81,7 % d'entre eux. Pour la première fois, plus de 100 000 séances proposent au moins un court métrage, soit 1,3 % du nombre total de séances.

Plus de 3,5 millions d'entrées pour le court métrage en 2015

En 2015, la fréquentation des salles relative aux courts métrages augmente de 25,4 % par rapport à 2014 à 3,5 millions d'entrées dont 2,3 millions pour les programmes de court métrage (-2,9 %) et 1,2 million pour les courts métrages hors programmes (contre 0,5 million en 2014). Parmi les 2 693 courts métrages exploités en salles, 6 films enregistrent plus de 100 000 entrées en 2015 (21 films en 2014). Le court métrage qui enregistre le plus d'entrées, *Lava*, a été projeté avant le long métrage *Vice Versa*.

Les recettes d'exportation diminuent pour la deuxième année consécutive

Le chiffre d'affaires à l'exportation des courts métrages français est en baisse pour la deuxième année consécutive. En 2015, il diminue de 16,9 % par rapport à 2014 à 513,8 K€ alors que le nombre de transactions augmente de 4,8 % à 1 176. 552 courts métrages ont fait l'objet d'une transaction en 2015, contre 533 en 2014.

En 2015, l'Europe occidentale constitue 47,8 % du chiffre d'affaires à l'exportation des courts métrages français et 52,8 % des transactions. Le premier pays importateur est le Japon en termes de chiffre d'affaires (73 K€, soit 14,2 % du total) et les Etats-Unis en nombre de transactions (113 soit 9,6 % du total).

I. La production cinématographique de films de court métrage

En 2015, 615 films français de court métrage ont obtenu un visa d'exploitation en salles (597 films en 2014). En 2015, le CNC dispose pour 54,5 % de ces films (59,6 % en 2014) d'éléments précis concernant leur nature, leur budget et les financements relatifs à leur production. L'analyse de la production de films de court métrage s'appuie ainsi sur deux catégories de films ayant obtenu un visa d'exploitation entre 2009 et 2015 : d'une part, les films candidats à l'aide après réalisation du CNC et d'autre part, les films ayant bénéficié d'une aide sélective du CNC en amont de leur production (aide sélective avant réalisation ou aide au programme de production).

A. Nature des films

En 2015, 253 films français de court métrage sont candidats à l'aide après réalisation (264 films en 2014) et 82 films sont aidés en production (92 films en 2014). Ces 335 films constituent, dans les analyses qui suivent, le corpus des films produits en 2015 (356 films en 2014).

Nombre de films de court métrage produits¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
films candidats à l'aide après réalisation	269	384	312	310	205	264	253
films aidés en production ²	92	76	79	87	88	92	82
total	361	460	391	397	293	356	335

¹ Année de référence : année d'obtention du visa d'exploitation en salles.

² Films bénéficiant d'une aide sélective du CNC (aide sélective avant réalisation ou aide au programme de production).
Source : CNC.

1. Genre des courts métrages

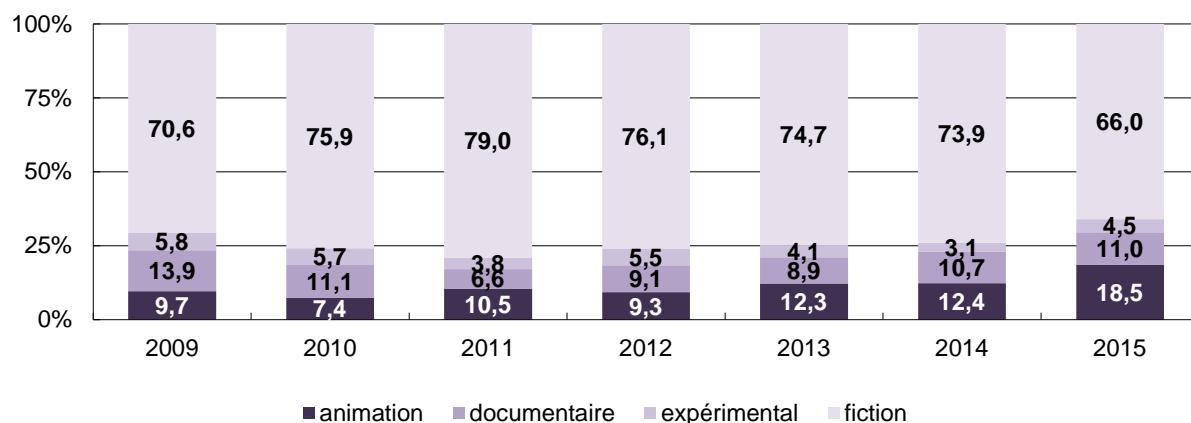
La fiction est largement majoritaire dans la production des films de court métrage. En 2015, 66,0 % d'entre eux sont des fictions (73,9 % en 2014), 18,5 % des œuvres d'animation (12,4 % en 2014), 11,0 % du documentaire (10,7 % en 2014) et 4,5 % des films expérimentaux (3,1 % en 2014).

Nombre de courts métrages produits selon le genre

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
animation	35	34	41	37	36	44	62
documentaire	50	51	26	36	26	38	37
expérimental	21	26	15	22	12	11	15
fiction	255	349	309	302	219	263	221
total	361	460	391	397	293	356	335

Source : CNC.

Répartition des courts métrages produits selon le genre (%)



Source : CNC.

2. Durée des courts métrages

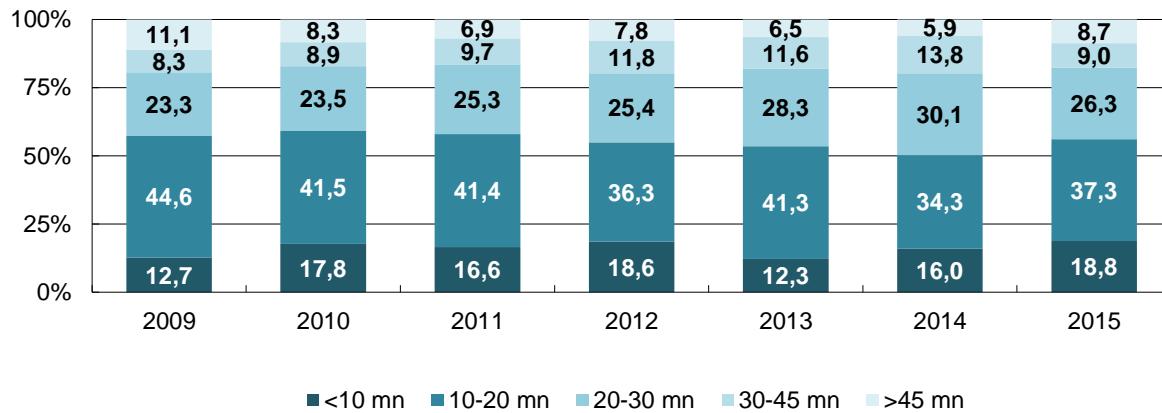
En 2015, la durée moyenne d'un court métrage produit s'établit à 20 minutes (21 minutes en 2014). En 2015, 18,8 % ont une durée inférieure à 10 minutes, 37,3 % une durée comprise entre 10 et 20 minutes, 26,3 % une durée comprise entre 20 et 30 minutes, 9,0 % une durée comprise entre 30 et 45 minutes et 8,7 % une durée supérieure à 45 minutes.

Nombre de courts métrages produits selon la durée

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
moins de 10 minutes	46	82	65	74	36	57	63
10 à 20 minutes	161	191	162	144	121	122	125
20 à 30 minutes	84	108	99	101	83	107	88
30 à 45 minutes	30	41	38	47	34	49	30
45 à 60 minutes	40	38	27	31	19	21	29
total	361	460	391	397	293	356	335
<i>durée moyenne (minutes)</i>	22	20	20	21	21	21	20

Source : CNC.

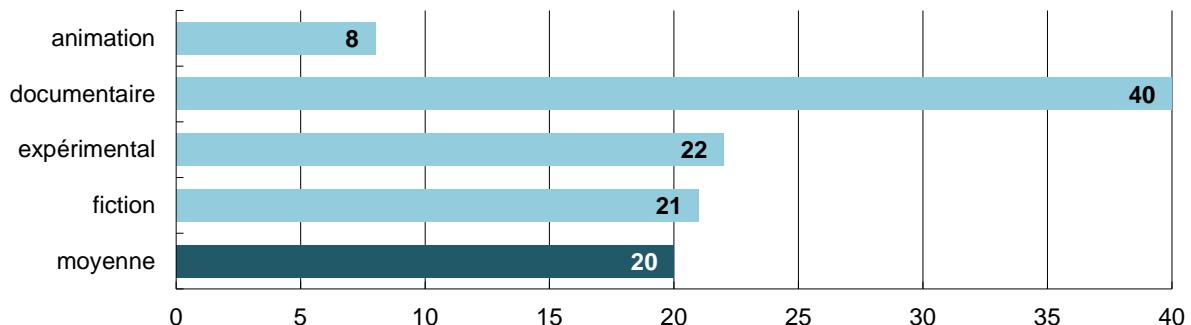
Répartition des courts métrages produits selon la durée (%)



Source : CNC.

La durée moyenne d'un court métrage est fortement dépendante du genre. En 2015, elle s'élève à 8 minutes pour les œuvres d'animation, 21 minutes pour les fictions, 22 minutes pour les films expérimentaux et 40 minutes pour les documentaires.

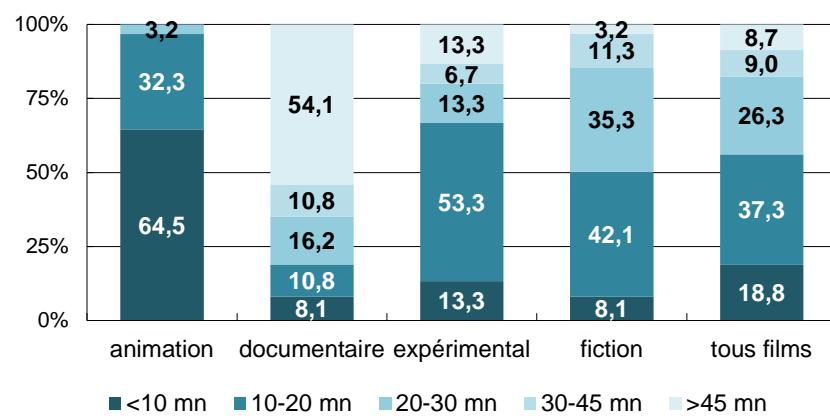
Durée moyenne des courts métrages produits selon le genre en 2015 (minutes)



Source : CNC.

En 2015, 64,5 % des courts métrages d'animation produits ont une durée inférieure à 10 minutes. 54,1 % des documentaires ont au contraire une durée supérieure à 45 minutes. La majorité des films expérimentaux (53,3 %) et des fictions (42,1 %) ont une durée comprise entre 10 et 20 minutes.

Répartition des courts métrages produits selon le genre et la durée en 2015 (%)



Source : CNC.

3. Langue de tournage des courts métrages

En 2015, 97,6 % des courts métrages produits sont tournés en langue française (97,2 % en 2014).

Nombre de courts métrages produits selon la langue de tournage

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
français	343	437	384	378	290	346	327
autres	18	23	7	19	3	10	8
total	361	460	391	397	293	356	335

Source : CNC.

4. Durée de tournage des courts métrages

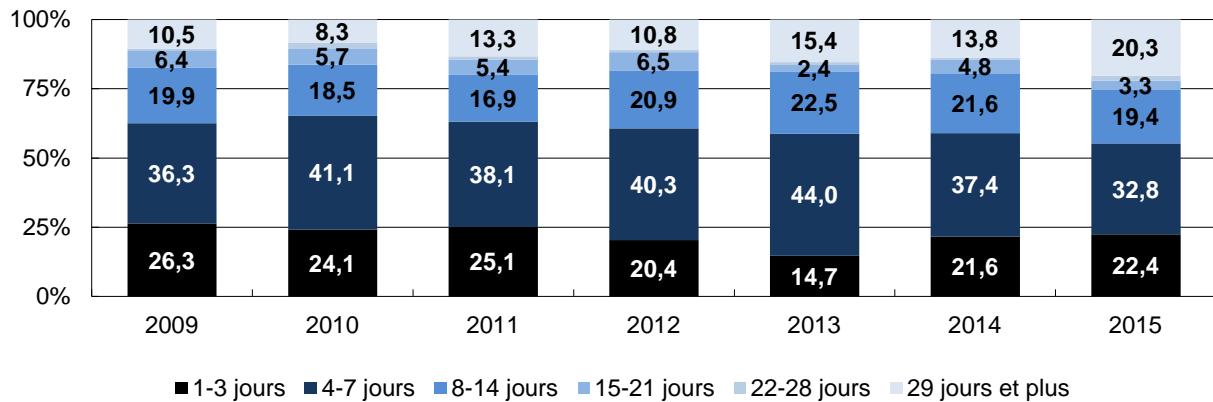
En 2015, la durée moyenne de tournage d'un film de court métrage est de 29 jours (26 jours en 2014). En 2015, 55,2 % des courts métrages ont une durée de tournage comprise entre 1 et 7 jours, 24,5 % ont une durée de tournage comprise entre 8 et 28 jours et 20,3 % ont une durée de tournage supérieure à 28 jours.

Nombre de courts métrages produits selon la durée de tournage

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 à 3 jours	95	111	98	81	43	77	75
4 à 7 jours	131	189	149	160	129	133	110
8 à 14 jours	72	85	66	83	66	77	65
15 à 21 jours	23	26	21	26	7	17	11
22 à 28 jours	2	11	5	4	3	3	6
plus de 28 jours	38	38	52	43	45	49	68
total	361	460	391	397	293	356	335
<i>durée moyenne (jours)</i>	18	14	33	22	29	26	29

Source : CNC.

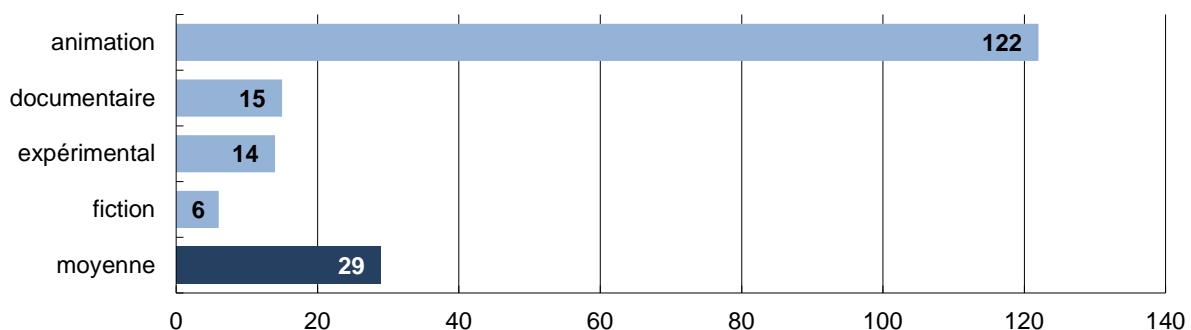
Répartition des courts métrages produits selon la durée de tournage (%)



Source : CNC.

La durée moyenne de tournage diffère selon le genre de court métrage. En 2015, elle s'établit à 6 jours pour les fictions, 14 jours pour les films expérimentaux, 15 jours pour les documentaires et 122 jours pour les courts métrages d'animation.

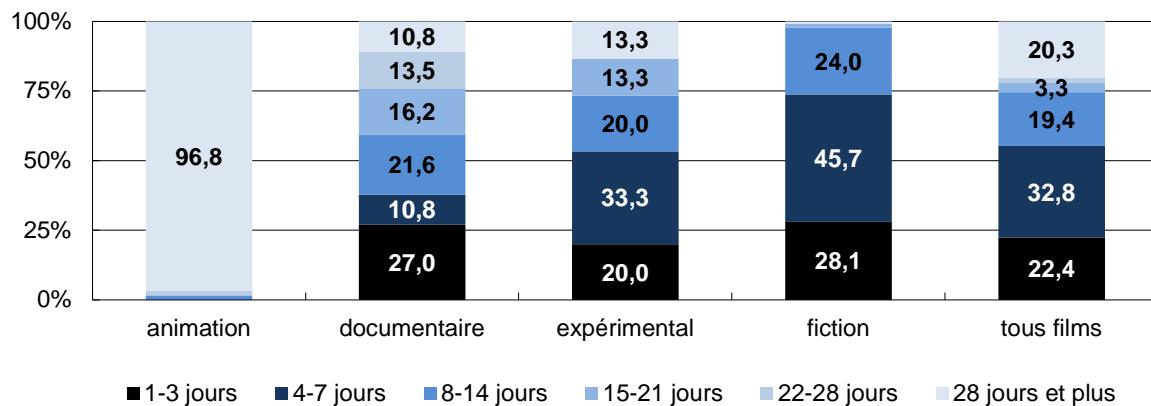
Durée moyenne de tournage des courts métrages produits selon le genre en 2015 (jours)



Source : CNC.

En 2015, 96,8 % des courts métrages d'animation ont une durée de tournage supérieure à quatre semaines. La durée de tournage ne dépasse pas une semaine pour 37,8 % des documentaires, 53,3 % des films expérimentaux et 73,8 % des fictions.

Répartition des courts métrages produits selon le genre et la durée de tournage en 2015 (%)



Source : CNC.

5. Lieu de tournage des courts métrages

En 2015, 76,7 % des courts métrages sont tournés en France (84,6 % en 2014). Parmi les courts métrages tournés en France, 43,2 % l'ont été en Ile-de-France.

Nombre de courts métrages produits selon le lieu de tournage¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
France	305	408	335	350	249	301	257
Europe	30	21	17	32	17	23	21
Etats-Unis	4	1	3	8	4	4	0
autres pays	28	42	15	25	24	17	12
indéterminé	24	12	37	9	10	27	59
total	361	460	391	397	293	356	335

¹ Certains courts métrages pouvant être tournés dans plusieurs pays, le total n'est pas égal à la somme des différentes catégories.

Source : CNC.

Nombre de courts métrages tournés en France selon la région¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Auvergne-Rhône-Alpes	19	19	25	26	17	33	47
Bourgogne-Franche Comté	8	10	16	18	8	9	7
Bretagne	23	21	14	17	18	15	18
Centre-Val de Loire	11	11	17	8	12	16	11
Corse	2	5	3	0	2	2	4
Grand Est	16	19	18	17	12	19	20
Hauts-de-France	20	21	17	13	11	16	9
Ile-de-France	163	252	168	178	113	137	111
Normandie	12	20	16	19	10	11	10
Nouvelle-Aquitaine	32	21	38	42	32	34	20
Occitanie	14	22	20	18	21	19	13
Pays de la Loire	8	13	9	15	8	16	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21	13	17	15	14	13	10
outre-mer	2	4	3	6	4	3	3
indéterminé	1	9	6	6	2	2	3
total	305	408	335	350	249	301	257

¹ Certains courts métrages pouvant être tournés dans plusieurs régions, le total n'est pas égal à la somme des différentes catégories.

Source : CNC.

B. Les réalisateurs des films

Dans l'ensemble des films agréés en 2015, 51,8 % des réalisateurs qui ont dirigé leur premier film de long métrage avaient auparavant réalisé un film de court métrage (43,1 % en 2014).

Nombre de réalisateurs ayant réalisé un court métrage avant leur premier long métrage selon l'année d'agrément

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
nombre de réalisateurs d'un 1 ^{er} film de long métrage	85	72	83	85	73	65	83
dont nombre de réalisateurs ayant réalisé un court métrage avant leur 1 ^{er} long métrage	48	43	50	46	37	28	43
part des réalisateurs d'un 1 ^{er} long métrage ayant réalisé au moins un court métrage auparavant (%)	56,5	59,7	60,2	54,1	50,7	43,1	51,8

Source : CNC.

Dans l'ensemble des courts métrages produits entre 2009 et 2015, 80,7 % des réalisateurs ont dirigé un seul film sur la période, 18,1 % ont réalisé deux ou trois films et 1,2 % ont piloté quatre films ou plus.

Nombre de réalisateurs selon le nombre de courts métrages produits entre 2009 et 2015

	1 film	2 films	3 films	4 films	5 films	6 films	7 films	total
nombre de réalisateurs	1 833	326	85	15	7	3	2	2 271
répartition (%)	80,7	14,4	3,7	0,7	0,3	0,1	0,1	100,0

Source : CNC.

En 2015, 31 films de court métrage ont été réalisés par au moins deux réalisateurs, soit 9,3 % des films produits dans l'année (11,5 % en 2014).

Nombre de courts métrages co-réalisés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
nombre de courts métrages co-réalisés	31	34	40	44	39	41	31
% du nombre total de courts métrages	8,6	7,4	10,2	11,1	13,3	11,5	9,3

Source : CNC.

1. Sexe des réalisateurs de courts métrages

La part des réalisatrices progresse pour la cinquième année consécutive sans atteindre toutefois la parité. En 2015, 61,9 % des réalisateurs des films de court métrage sont des hommes (66,4 % en 2014) et 38,1 % sont des femmes (33,6 % en 2014).

Nombre de réalisateurs de courts métrages selon le sexe du réalisateur¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
homme	278	355	309	311	227	263	227
femme	115	144	128	131	106	133	140
total réalisateurs	393	499	437	442	333	396	367
total films	361	460	391	397	293	356	335

¹ Un film peut être réalisé par plusieurs personnes. Le nombre total de réalisateurs est donc différent du nombre total de films.

Source : CNC.

En 2015, la majorité des réalisateurs des courts métrages expérimentaux (76,5 %), de fiction (66,1 %) et documentaires (60,0 %) sont des hommes alors que les femmes constituent la majorité des réalisateurs des courts métrages d'animation (54,9 %).

Nombre de réalisateurs de courts métrages produits en 2015 selon le sexe du réalisateur et le genre du film¹

	animation	documentaire	expérimental	fiction	total
homme	32	24	13	158	227
femme	39	16	4	81	140
total réalisateurs	71	40	17	239	367
total films	62	37	15	221	335

¹ Un film peut être réalisé par plusieurs personnes. Le nombre total de réalisateurs est donc différent du nombre total de films.
Source : CNC.

2. Age des réalisateurs de courts métrages

En 2015, l'âge moyen des réalisateurs de courts métrages s'établit à 38 ans (43 ans en 2014). En 2015, 16,3 % des réalisateurs sont âgés de moins de 30 ans, 43,6 % ont entre 30 et 39 ans, 21,8 % ont entre 40 et 49 ans et 9,3 % sont âgés de 50 ans ou plus.

Nombre de réalisateurs de courts métrages selon l'âge du réalisateur¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
moins de 30 ans	66	105	83	68	48	67	60
30 à 39 ans	207	227	188	220	160	177	160
40 à 49 ans	73	103	109	94	70	98	80
50 à 59 ans	17	35	29	19	22	20	29
60 ans et plus	9	13	7	7	10	8	5
non précisé	21	16	21	34	23	26	33
total réalisateurs	393	499	437	442	333	396	367
total films	361	460	391	397	293	356	335
âge moyen (ans)	42	37	37	42	38	43	38

¹ Un film peut être réalisé par plusieurs personnes. Le nombre total de réalisateurs est donc différent du nombre total de films.
Source : CNC.

En 2015, 63,2 % des réalisateurs des courts métrages de fiction ont moins de 40 ans, contre 60,6 % des réalisateurs des œuvres d'animation, 47,1 % des réalisateurs des films expérimentaux et 45,0 % des réalisateurs des documentaires.

Nombre de réalisateurs de courts métrages produits en 2015 selon l'âge du réalisateur et le genre du film¹

	animation	documentaire	expérimental	fiction	total
moins de 30 ans	19	2	2	37	60
30 à 39 ans	24	16	6	114	160
40 à 49 ans	13	8	8	51	80
50 à 59 ans	2	7	0	20	29
60 ans et plus	0	3	1	1	5
non précisé	13	4	0	16	33
total réalisateurs	71	40	17	239	367
total films	62	37	15	221	335

¹ Un film peut être réalisé par plusieurs personnes. Le nombre total de réalisateurs est donc différent du nombre total de films.
Source : CNC.

C. Les coûts de production des films

Cette partie présente les coûts de production des films produits entre 2011 et 2015 (données non disponibles pour les années 2009 et 2010).

1. Coûts de production des courts métrages

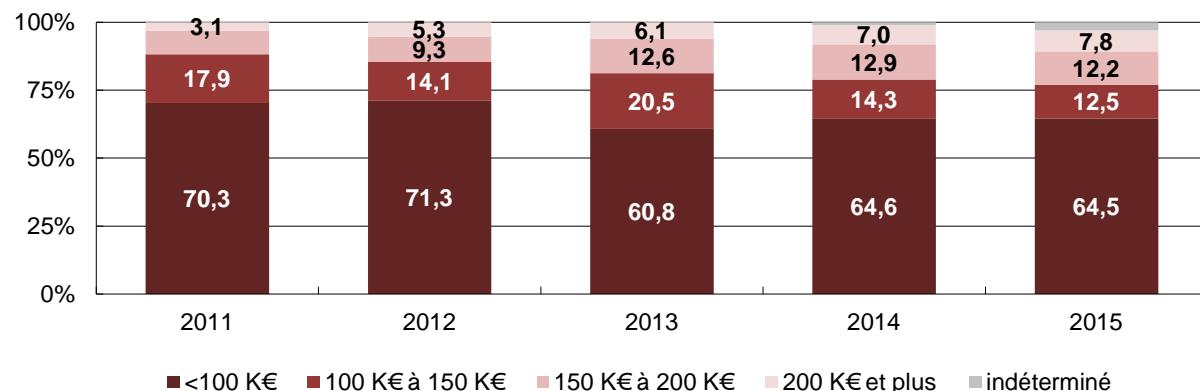
En 2015, les films de court métrage présentent un coût moyen de production de 86,0 K€ (86,7 K€ en 2014). En 2015, 64,5 % des courts métrages affichent un coût inférieur à 100 K€ (64,6 % en 2014).

Nombre de courts métrages selon le coût de production

	2011	2012	2013	2014	2015
moins de 100 K€	275	283	178	230	216
100 K€ à 150 K€	70	56	60	51	42
150 K€ à 200 K€	34	37	37	46	41
200 K€ et plus	12	21	18	25	26
indéterminé	0	0	0	4	10
total	391	397	293	356	335
coût moyen (K€)	76,1	73,2	87,5	86,7	86,0

Source : CNC.

Répartition des courts métrages selon le coût de production (%)



Source : CNC.

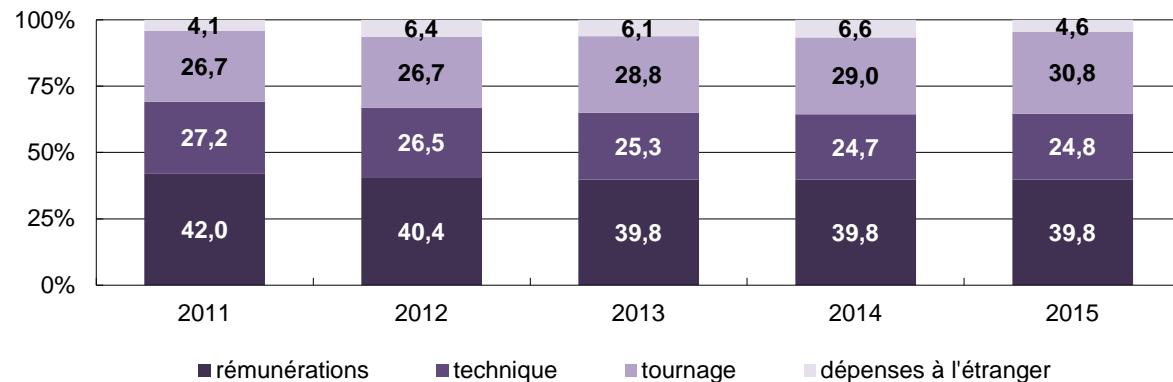
Les dépenses de rémunération constituent le premier poste de coûts pour la production des courts métrages (39,8 % en 2015) devant les frais de tournage (30,8 %) et les coûts techniques (24,8 %).

Coût moyen de production des courts métrages par poste (K€)

	2011	2012	2013	2014	2015
rémunérations	31,9	29,6	34,8	34,5	34,2
droits artistiques	3,3	3,0	3,3	3,7	3,7
équipe	17,4	15,7	18,9	18,1	17,7
interprétation	2,5	2,4	2,5	2,7	2,6
charges sociales	8,8	8,4	10,1	10,0	10,2
technique	20,7	19,4	22,1	21,4	21,3
moyens techniques	13,0	12,7	15,1	15,8	15,2
pellicules, laboratoires	7,7	6,6	7,0	5,6	6,1
tournage	20,3	19,6	25,2	25,1	26,5
décors et costumes	4,2	3,4	4,1	3,7	3,8
transports, défraiements, régie	10,2	9,7	11,7	10,5	11,2
assurances et divers	3,0	3,5	4,2	4,4	4,0
frais généraux, imprévus	2,9	2,9	5,2	6,4	7,4
dépenses à l'étranger	3,1	4,7	5,4	5,7	3,9
total	76,1	73,2	87,5	86,7	86,0

Source : CNC.

Répartition des coûts de production des courts métrages par grand poste¹ (%)



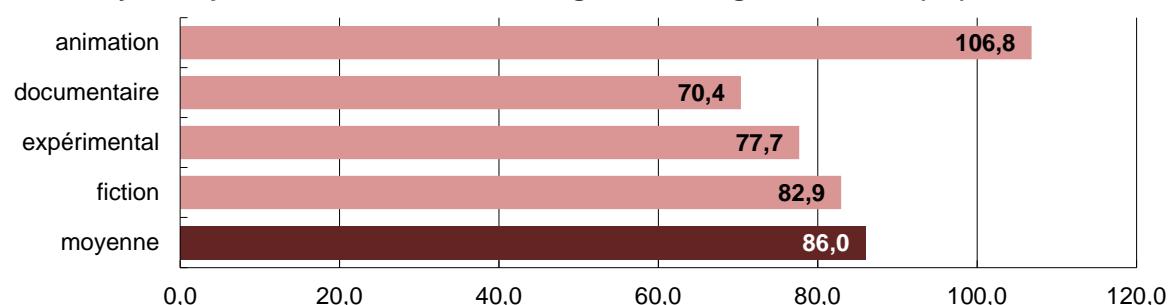
¹ Rémunérations : droits artistiques + équipe + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques + pellicules, laboratoires ; tournage : décors et costumes + transports, défraiements, régie + assurance et divers + frais généraux, imprévus.

Source : CNC.

2. Coûts de production des courts métrages selon le genre

Le coût d'un court métrage varie en fonction du genre. En 2015, il s'établit en moyenne à 70,4 K€ pour le documentaire, à 77,7 K€ pour l'expérimental, à 82,9 K€ pour la fiction et à 106,8 K€ pour l'animation.

Coût moyen de production des courts métrages selon le genre en 2015 (K€)



Source : CNC.

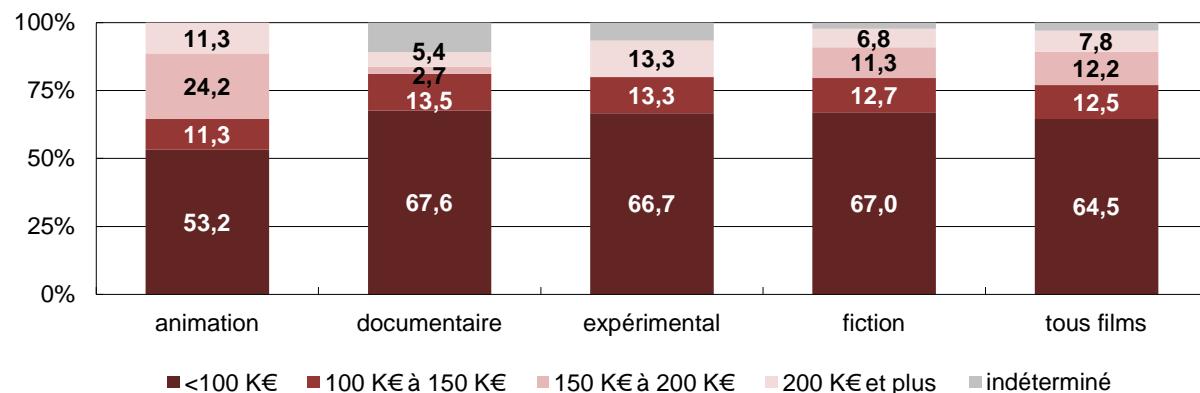
Coût moyen des courts métrages selon le genre (K€)

	2011	2012	2013	2014	2015
animation	162,3	134,7	138,8	137,8	106,8
documentaire	55,9	44,4	75,8	59,4	70,4
expérimental	91,9	42,9	43,7	61,4	77,7
fiction	65,6	71,3	82,8	83,2	82,9
total	76,1	73,2	87,5	86,7	86,0

Source : CNC.

En 2015, 53,2 % des courts métrages d'animation affichent un coût inférieur à 100 K€, contre 66,7 % des films expérimentaux, 67,0 % des fictions et 67,6 % des documentaires.

Répartition des courts métrages selon le genre et le coût de production en 2015 (%)



Source : CNC.

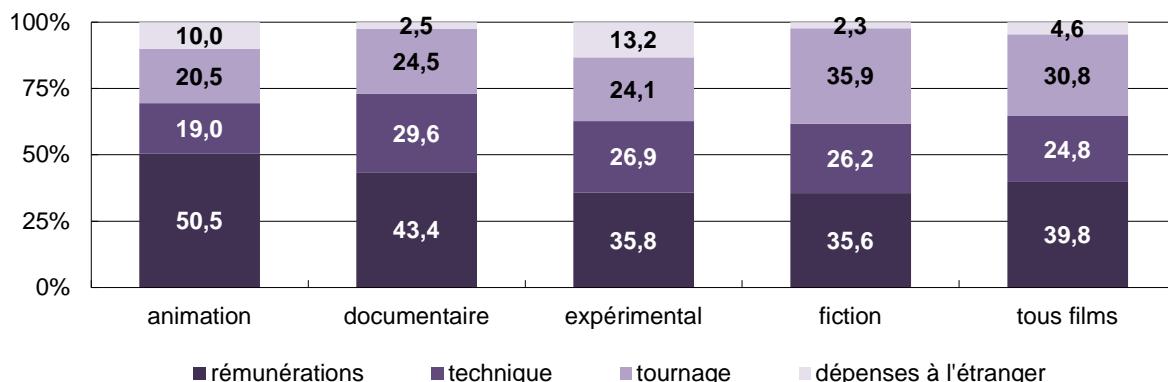
En 2015, les rémunérations constituent 50,5 % du coût de production des courts métrages d'animation, contre 43,4 % pour le documentaire, 35,8 % pour l'expérimental et 35,6 % pour la fiction.

Coût moyen de production des courts métrages par poste selon le genre en 2015 (K€)

	animation	documentaire	expérimental	fiction	total
rémunérations	53,9	30,6	27,8	29,5	34,2
droits artistiques	5,9	4,4	3,9	3,0	3,7
équipe	31,0	16,1	14,0	14,3	17,7
interprétation	0,7	0,6	1,5	3,6	2,6
charges sociales	16,3	9,4	8,4	8,6	10,2
technique	20,3	20,8	20,9	21,8	21,3
moyens techniques	18,9	17,2	12,1	14,0	15,2
pellicules, laboratoires	1,4	3,6	8,8	7,7	6,1
tournage	21,9	17,3	18,7	29,8	26,5
décors et costumes	2,5	0,5	1,6	4,9	3,8
transports, défraiements, régie	5,2	7,1	7,7	13,8	11,2
assurances et divers	3,8	3,3	3,1	4,2	4,0
frais généraux, imprévus	10,3	6,4	6,3	6,9	7,4
dépenses à l'étranger	10,7	1,7	10,3	1,9	3,9
total	106,8	70,4	77,7	82,9	86,0

Source : CNC.

Répartition des coûts de production des courts métrages selon le genre par grand poste en 2015¹ (%)



¹ Rémunérations : droits artistiques + équipe + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques + pellicules, laboratoires ; tournage : décors et costumes + transports, défraiements, régie + assurance et divers + frais généraux, imprévus.
Source : CNC.

3. Coûts de production des courts métrages ayant bénéficié d'une aide régionale

Parmi les 325 courts métrages pour lesquels le détail des coûts de production est connu, 175 ont bénéficié d'une aide des régions en 2015, soit 53,8 % (50,0 % en 2014). Le coût moyen de production des courts métrages aidés par les régions est plus élevé que celui de l'ensemble des courts métrages. En 2015, il atteint 116,8 K€ (116,9 K€ en 2014), alors que celui de l'ensemble des courts métrages s'établit à 86,0 K€ (86,7 K€ en 2014). En revanche, la répartition des coûts de production des films aidés par les régions est quasiment identique à celle de l'ensemble des films. En 2015, les rémunérations composent 39,8 % des coûts de productions des courts métrages aidés par les régions, contre 23,2 % pour les frais techniques et 32,3 % pour les dépenses de tournage.

Coût moyen de production des courts métrages ayant bénéficié d'une aide régionale par poste (K€)

	2011	2012	2013	2014	2015
rémunérations	46,1	43,5	46,2	45,8	46,5
droits artistiques	4,5	4,1	3,7	4,8	4,4
équipe	26,2	23,3	25,5	23,3	24,7
interprétation	3,1	3,4	3,4	4,0	3,3
charges sociales	12,3	12,6	13,5	13,8	14,1
technique	29,0	27,7	28,6	27,9	27,2
moyens techniques	17,5	17,7	19,9	21,1	18,8
pellicules, laboratoires	11,6	10,0	8,8	6,8	8,4
tournage	31,8	31,5	34,8	36,6	37,8
décors et costumes	6,2	5,0	5,6	5,2	5,0
transports, défraiements, régie	16,4	15,8	16,7	16,3	16,3
assurances et divers	4,4	5,5	5,7	5,7	5,3
frais généraux, imprévus	4,7	5,1	6,9	9,4	11,2
dépenses à l'étranger	6,0	7,0	2,6	6,5	5,4
total	113,0	109,7	112,3	116,9	116,8

Source : CNC.

D. Le financement des films

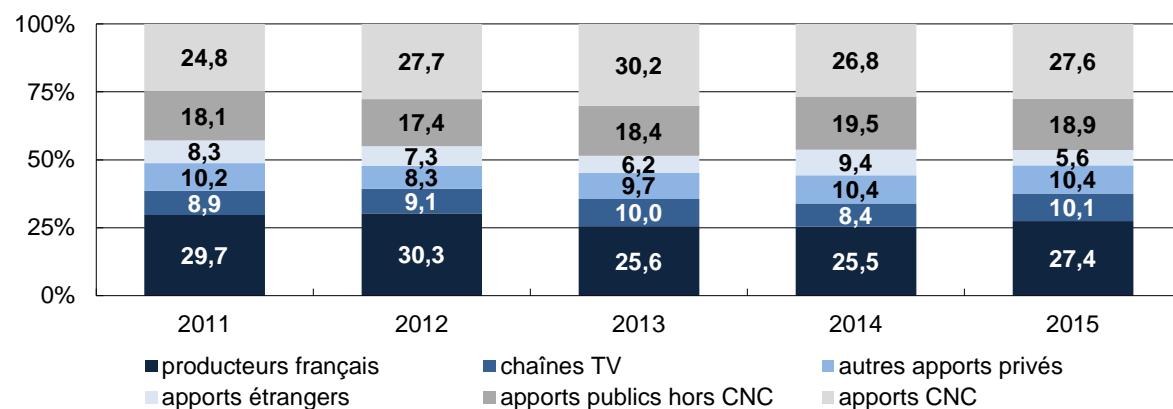
En 2015, les financements privés couvrent 47,9 % du financement de la production des courts métrages (44,3 % en 2014), contre 46,4 % pour les financements publics (46,3 % en 2014) et 5,6 % pour les financements étrangers (9,4 % en 2014). En 2015, les producteurs apportent 27,4 % des financements (25,5 % en 2014) et les chaînes de télévision 10,1 % (8,4 % en 2014). En parallèle, les aides du CNC représentent 27,6 % du financement de la production (26,8 % en 2014) et les aides des collectivités territoriales 17,0 % (17,6 % en 2014).

Financement moyen des courts métrages (K€)

	2011	2012	2013	2014	2015
apports hors CNC	57,2	53,0	61,0	63,5	62,3
apports des producteurs français	22,6	22,2	22,4	22,1	23,6
<i>dont apports en numéraires</i>	15,8	16,6	17,1	15,4	16,6
<i>dont apports en industrie</i>	6,8	5,6	5,2	6,7	7,0
autres apports privés français	7,8	6,1	8,4	9,0	8,9
apports des diffuseurs en coproduction	1,3	1,0	0,6	1,9	0,3
préachats de droit d'antenne des diffuseurs	5,5	5,7	8,2	5,4	8,4
apports des collectivités territoriales	12,6	12,1	15,3	15,3	14,6
autres apports publics	1,2	0,6	0,8	1,7	1,6
apports étrangers	6,3	5,3	5,4	8,1	4,8
apports CNC	18,9	20,2	26,4	23,2	23,8
aide avant réalisation	8,2	8,0	13,4	10,9	7,3
aide audiovisuelle	2,4	2,1	2,1	1,8	2,9
aide au programme	6,8	8,6	8,4	8,0	10,0
autres aides du CNC	1,4	1,5	2,6	2,5	3,5
total	76,1	73,2	87,5	86,7	86,0
sous-total apports privés	37,1	34,9	39,6	38,4	41,3
sous-total apports publics	32,7	33,0	42,5	40,2	40,0
sous-total apports étrangers	6,3	5,3	5,4	8,1	4,8

Source : CNC.

Répartition du financement des courts métrages (%)



Source : CNC.

Sans qu'il soit chiffré précisément, le rôle des industries techniques dans le dynamisme de la production de courts métrages doit également être souligné. En proposant des conditions tarifaires préférentielles aux producteurs de courts métrages, les industries techniques contribuent en effet indirectement à leur financement.

1. Financement des courts métrages selon le genre

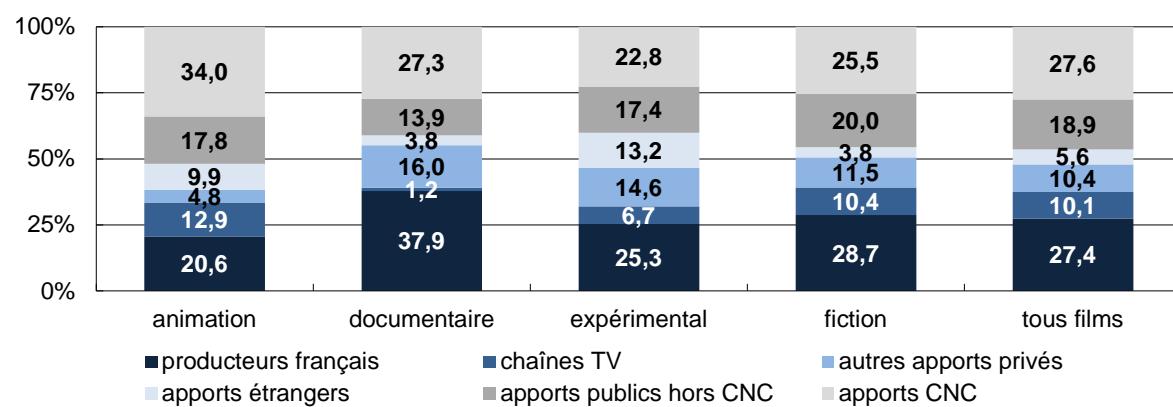
En 2015, les aides du CNC représentent entre 22,8 % et 34,0 % du financement de la production de courts métrages selon le genre. L'apport des chaînes de télévision représente 12,9 % du financement de la production des courts métrages d'animation, contre 10,4 % pour la fiction, 6,7 % pour les programmes expérimentaux et 1,2 % pour les documentaires. L'apport des producteurs français représente 37,9 % du financement des documentaires, contre 28,7 % pour la fiction, 25,3 % pour les programmes expérimentaux et 20,6 % pour l'animation.

Financement moyen des courts métrages selon le genre en 2015 (K€)

	animation	documentaire	expérimental	fiction	tous films
apports hors CNC	70,5	51,2	59,9	61,8	62,3
apports des producteurs français	22,0	26,6	19,7	23,8	23,6
<i>dont apports en numériques</i>	17,0	19,3	11,4	16,4	16,6
<i>dont apports en industrie</i>	5,0	7,3	8,3	7,4	7,0
autres apports privés français	5,2	11,3	11,4	9,5	8,9
apports des diffuseurs en coproduction	0,7	0,0	1,4	0,2	0,3
préachats de droit d'antenne des diffuseurs	13,1	0,8	3,8	8,5	8,4
apports des collectivités territoriales	18,2	8,5	12,5	14,7	14,6
autres apports publics	0,8	1,2	1,0	1,9	1,6
apports étrangers	10,5	2,7	10,3	3,2	4,8
apports CNC	36,3	19,2	17,7	21,2	23,8
aide avant réalisation	8,2	9,8	8,2	6,7	7,3
aide audiovisuelle	2,8	1,4	1,4	3,2	2,9
aide au programme	17,5	3,6	6,8	9,1	10,0
autres aides du CNC	7,9	4,3	1,3	2,2	3,5
total	106,8	70,4	77,7	82,9	86,0
sous-total apports privés	40,9	38,8	36,2	41,9	41,3
sous-total apports publics	55,4	28,9	31,2	37,8	40,0
sous-total apports étrangers	10,5	2,7	10,3	3,2	4,8

Source : CNC.

Répartition du financement des courts métrages selon le genre en 2015 (%)



Source : CNC.

2. Financement des courts métrages selon le coût de production

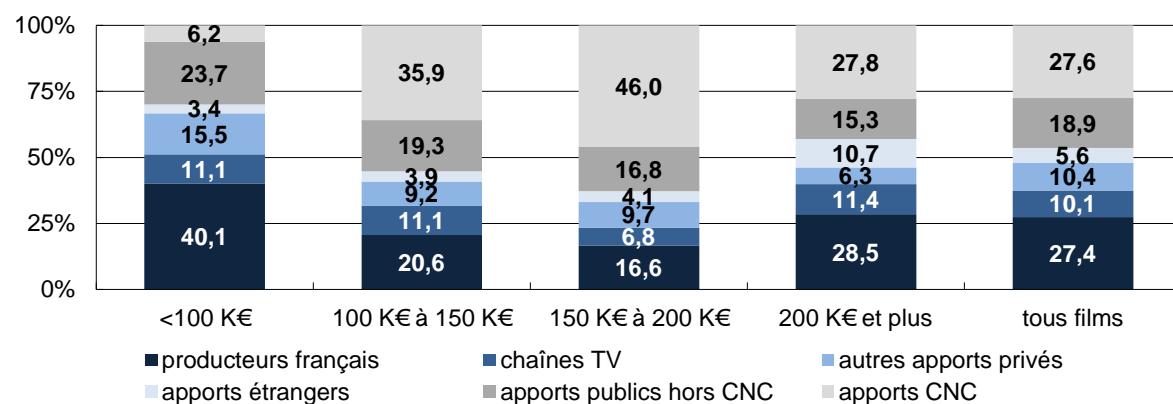
En 2015, les aides du CNC représentent 6,2 % du financement des courts métrages dont le coût de production est inférieur à 100 K€, contre 27,8 % pour les films à 200 K€ et plus, 35,9 % pour les films entre 100 et 150 K€ et 46,0 % pour les films entre 150 et 200 K€. La part des apports étrangers progresse avec le coût : elle atteint 10,7 % pour les films à plus de 200 K€, contre 3,4 % pour les films à moins de 100 K€. Les producteurs français apportent 40,1 % des financements pour les films à moins de 100 K€.

Financement moyen des courts métrages selon le coût de production en 2015 (K€)

	<100 K€	100 K€ à 150 K€	150 K€ à 200 K€	200 K€ et plus	tous films
apports hors CNC	35,6	80,2	92,8	206,5	62,3
apports des producteurs français	15,2	25,8	28,6	81,5	23,6
<i>dont apports en numéraires</i>	11,8	16,4	24,3	45,0	16,6
<i>dont apports en industrie</i>	3,4	9,4	4,3	36,4	7,0
autres apports privés français	5,9	11,6	16,6	17,9	8,9
apports des diffuseurs en coproduction	0,4	0,0	0,2	0,0	0,3
préachats de droit d'antenne des diffuseurs	3,8	13,9	11,5	32,7	8,4
apports des collectivités territoriales	7,6	20,9	28,6	41,0	14,6
autres apports publics	1,4	3,3	0,2	2,7	1,6
apports étrangers	1,3	4,9	7,1	30,7	4,8
apports CNC	2,3	44,9	79,1	79,4	23,8
aide avant réalisation	0,2	16,0	26,0	23,5	7,3
aide audiovisuelle	1,1	6,2	0,8	15,5	2,9
aide au programme	0,0	18,9	42,4	28,1	10,0
autres aides du CNC	1,1	3,8	10,0	12,4	3,5
total	38,0	125,1	172,0	286,0	86,0
sous-total apports privés	25,3	51,2	56,9	132,1	41,3
sous-total apports publics	11,3	69,1	108,0	123,2	40,0
sous-total apports étrangers	1,3	4,9	7,1	30,7	4,8

Source : CNC.

Répartition du financement des courts métrages selon le coût de production en 2015 (%)



Source : CNC.

3. Financement des courts métrages ayant bénéficié d'une aide régionale

En 2015, les aides des collectivités territoriales représentent 23,3 % du financement des courts métrages ayant bénéficié d'une aide régionale, contre 17,0 % tous films confondus. La part des apports des producteurs français est plus faible pour les films ayant bénéficié d'une aide régionale (22,9 %) par rapport à l'ensemble des films (27,4 %).

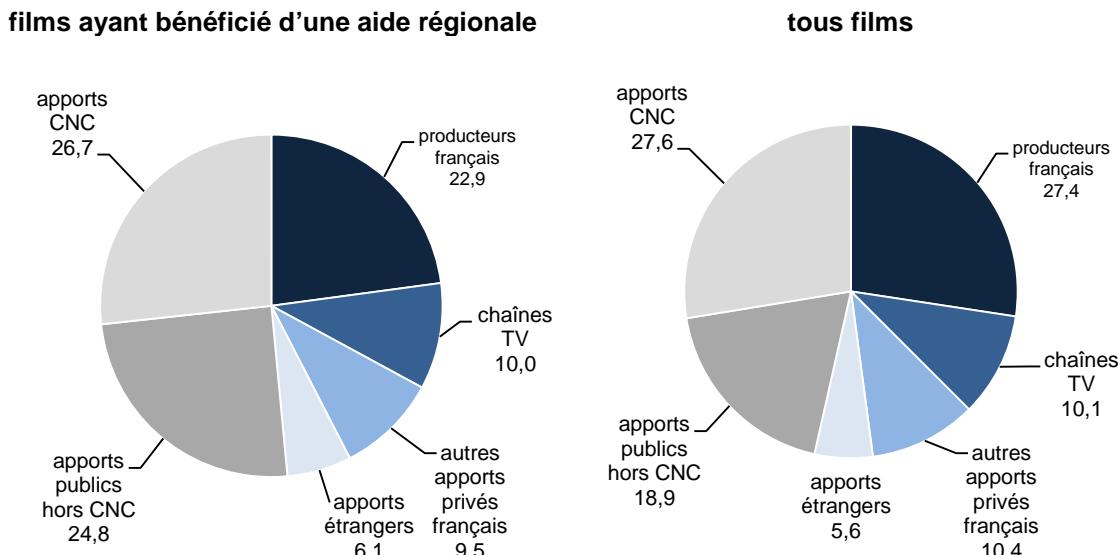
Dans le cadre du dispositif « 1 € du CNC pour 2 € des collectivités territoriales », mis en œuvre dans les conventions triennales de coopération cinématographique et audiovisuelle, les collectivités territoriales constituent des partenaires importants du financement du court métrage. En 2015, elles ont participé au financement de 208 films pour un montant de 5,8 M€ (206 films pour 5,6 M€ en 2014), part CNC comprise. Par ailleurs, de nombreuses régions complètent le soutien à la production de films courts par des aides à la diffusion pour encourager l'exposition sur le territoire régional des films soutenus en production.

Financement moyen des courts métrages ayant bénéficié d'une aide régionale en 2015 (K€)

	films ayant bénéficié d'une aide régionale	tous films
apports hors CNC	85,6	62,3
apports des producteurs français	26,7	23,6
<i>dont apports en numéraires</i>	17,4	16,6
<i>dont apports en industrie</i>	9,3	7,0
autres apports privés français	11,1	8,9
apports des diffuseurs en coproduction	0,5	0,3
préachats de droit d'antenne des diffuseurs	11,3	8,4
apports des collectivités territoriales	27,2	14,6
autres apports publics	1,7	1,6
apports étrangers	7,1	4,8
apports CNC	31,2	23,8
aide avant réalisation	9,9	7,3
aide audiovisuelle	4,1	2,9
aide au programme	13,4	10,0
autres aides du CNC	3,9	3,5
total	116,8	86,0
sous-total apports privés	49,6	41,3
sous-total apports publics	60,2	40,0
sous-total apports étrangers	7,1	4,8

Source : CNC.

Répartition du financement des courts métrages en 2015 (%)



Source : CNC.

II. Les films aidés en production par le CNC

Cette partie analyse les films de court métrage dont la production a été financièrement soutenue en amont par le CNC (aide sélective avant réalisation et aide au programme de production) à partir des informations transmises par les producteurs dans le cadre de la gestion des aides sélectives à la production de courts métrages du CNC.

A. Périmètre de l'analyse

Entre 2006 et 2015, 885 courts métrages ont bénéficié de l'aide avant réalisation (463 films) ou de l'aide au programme de production (422 films) du CNC. Parmi ces 885 œuvres soutenues en production par le CNC, 747 films sont terminés au 10 novembre 2016, au sens où la production est achevée et où les producteurs ont remis au CNC les comptes définitifs du film. C'est sur ce périmètre de 747 films (soit 84,4 % de l'ensemble des films aidés par le CNC sur la période) et sur les éléments transmis par les producteurs que sont basées les analyses de cette partie.

Périmètre des courts métrages analysés¹

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	total
films bénéficiaires de l'aide avant réalisation*	47	46	43	45	45	47	48	46	48	48	463
films bénéficiaires de l'aide au programme de production*	40	41	37	39	41	43	46	45	45	45	422
total films avec promesse d'aide*	87	87	80	84	86	90	94	91	93	93	885
dont films dont la production est achevée²	86	79	79	76	78	78	87	78	70	36	747
couverture (%)	98,9	90,8	98,8	90,5	90,7	86,7	92,6	85,7	75,3	38,7	84,4

¹ Année de référence : année de l'aide.

² Production achevée au 10 novembre 2016.

* Données actualisées au 10 novembre 2016.

Source : CNC.

B. Nature des films aidés en production par le CNC

La fiction est largement majoritaire parmi les courts métrages dont la production est aidée par le CNC entre 2006 et 2015. 65,6 % des films soutenus sont en effet des fictions, 22,2 % de l'animation, 7,6 % du documentaire et 4,6 % des films expérimentaux.

Nombre de courts métrages aidés en production par le CNC selon le genre

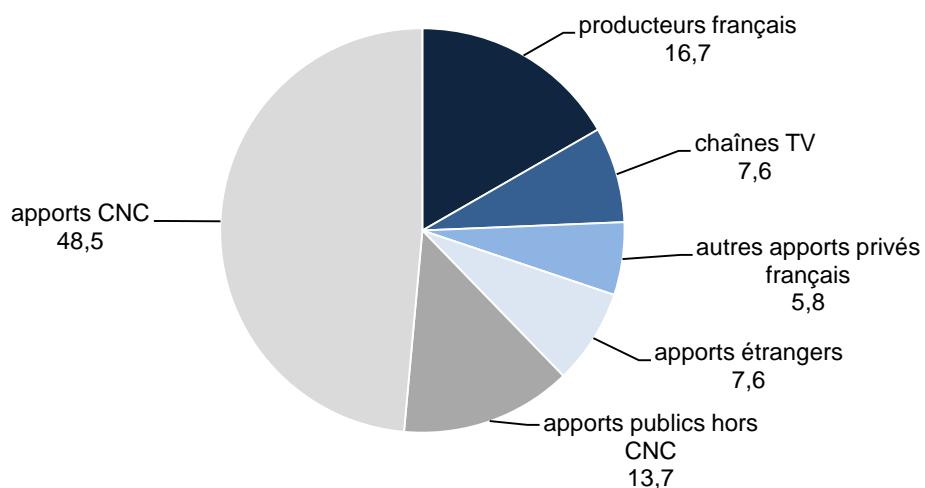
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	total
animation	16	20	15	15	19	20	20	21	16	4	166
documentaire	8	6	6	7	6	7	7	2	6	2	57
expérimental	11	10	3	3	1	0	3	2	1	0	34
fiction	51	43	55	51	52	51	57	53	47	30	490
total	86	79	79	76	78	78	87	78	70	36	747

Source : CNC.

C. Le financement des films aidés en production par le CNC

Les aides du CNC représentent 48,5 % du financement des courts métrages soutenus par le CNC entre 2006 et 2015. Les autres aides publiques, et notamment celles des collectivités territoriales, financent 13,7 % des coûts de production. En parallèle, les producteurs couvrent 16,7 % du financement, les chaînes de télévision 7,6 % et les apports étrangers 7,6 %.

Répartition du financement des courts métrages aidés en production par le CNC entre 2006 et 2015 (%)



Source : CNC.

1. Financement des courts métrages aidés en production par le CNC selon le genre

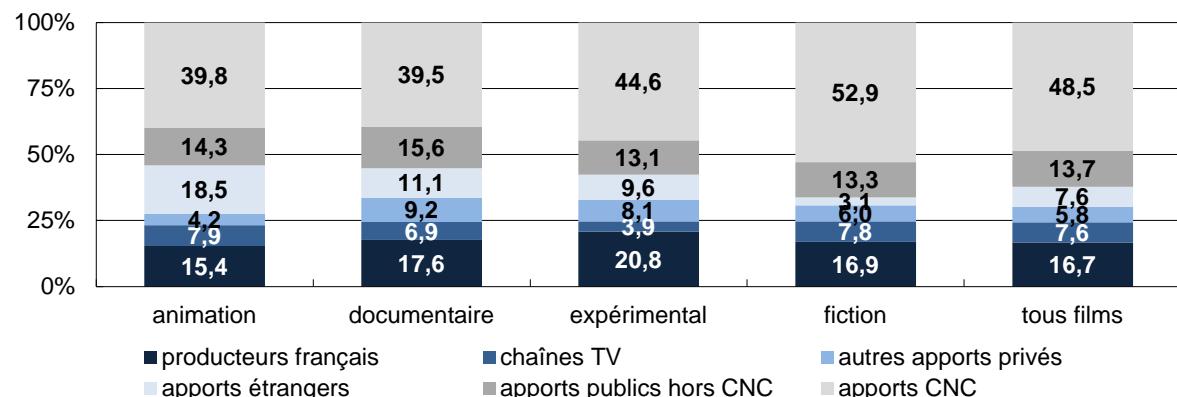
La part des aides du CNC dans le financement des courts métrages aidés en production entre 2006 et 2015 s'élève à 39,5 % pour le documentaire, 39,8 % pour l'animation, 44,6 % pour l'expérimental et 52,9 % pour la fiction. Les apports étrangers constituent 18,5 % du financement des œuvres d'animation, contre 3,1 % pour la fiction. Le financement des programmes expérimentaux est composé d'une proportion plus importante d'apport des producteurs que l'ensemble des films (20,8 %, contre 16,7 % au total) et, au contraire, d'une plus faible part d'apport des chaînes de télévision (3,9 %, contre 7,6 % au total).

Financement moyen des courts métrages aidés en production par le CNC entre 2006 et 2015 selon le genre (K€)

	animation	documentaire	expérimental	fiction	total
apports hors CNC	104,1	83,2	61,4	74,1	80,9
apports des producteurs français	26,6	24,2	23,0	26,6	26,3
<i>dont apports en numéraires</i>	21,8	20,0	14,3	22,6	21,9
<i>dont apports en industrie</i>	4,9	4,2	8,7	4,0	4,4
autres apports privés français	7,2	12,7	9,0	9,4	9,1
apports des diffuseurs en coproduction	0,8	4,3	0,8	0,5	0,8
préachats de droit d'antenne des diffuseurs	12,8	5,1	3,5	11,8	11,2
apports des collectivités territoriales	24,6	18,5	11,7	20,4	20,8
autres apports publics	0,1	2,9	2,8	0,6	0,8
apports étrangers	32,0	15,3	10,6	4,8	11,9
apports CNC	68,7	54,4	49,4	83,3	76,3
aide avant réalisation	31,0	37,8	34,5	38,6	36,7
aide au programme	29,9	10,4	13,3	40,7	34,7
autres aides du CNC	7,8	6,2	1,6	4,0	4,9
total	172,8	137,6	110,8	157,4	157,2

Source : CNC.

Répartition du financement des courts métrages aidés en production par le CNC entre 2006 et 2015 selon le genre (%)



Source : CNC.

2. Financement des courts métrages aidés en production par le CNC selon le coût de production

La part de financement couverte par les aides du CNC diminue à mesure que le coût de production augmente. Elle s'établit à 61,1 % pour les films à moins de 100 K€, à 55,7 % pour les films entre 100 K€ et 150 K€, à 48,1 % pour les films entre 150 K€ et 200 K€ et à 38,3 % pour les films à plus de 200 K€.

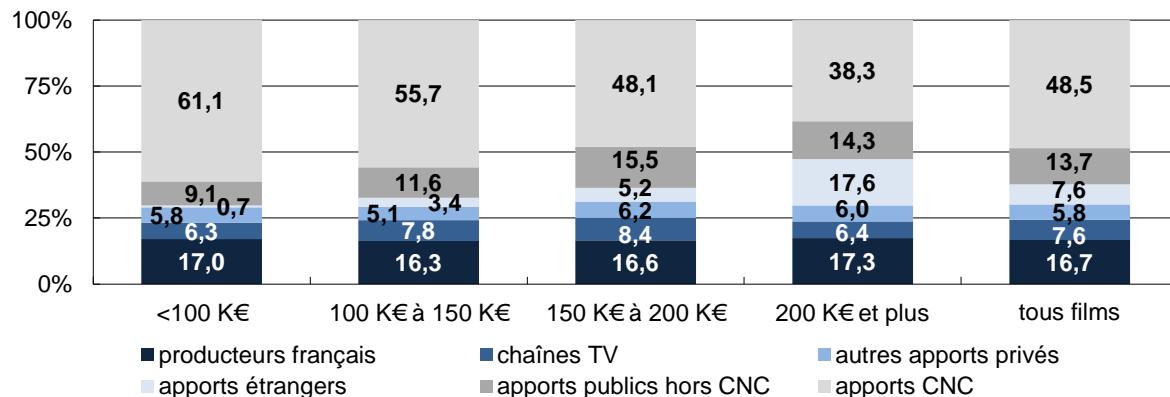
La part des apports étrangers augmente, au contraire, avec le coût de production. Elle s'établit à 0,7 % pour les films à moins de 100 K€, à 3,4 % pour les films entre 100 et 150 K€, à 5,2 % pour les films entre 150 et 200 K€ et à 17,6 % pour les films à plus de 200 K€.

Financement moyen des courts métrages aidés en production par le CNC entre 2006 et 2015 selon le coût de production (K€)

	<100 K€	100 K€ à 150 K€	150 K€ à 200 K€	200 K€ et plus	tous films
apports hors CNC	27,3	56,6	89,6	152,1	80,9
apports des producteurs français	11,9	20,9	28,6	42,8	26,3
<i>dont apports en numéraires</i>	9,2	17,7	24,0	34,9	21,9
<i>dont apports en industrie</i>	2,8	3,2	4,6	7,9	4,4
autres apports privés français	4,1	6,5	10,8	14,9	9,1
apports des diffuseurs en coproduction	0,5	0,6	1,1	0,9	0,8
préachats de droit d'antenne des diffuseurs	3,9	9,4	13,5	14,9	11,2
apports des collectivités territoriales	5,5	14,6	25,9	33,7	20,8
autres apports publics	1,0	0,2	0,9	1,6	0,8
apports étrangers	0,5	4,4	8,9	43,4	11,9
apports CNC	43,0	71,3	83,0	94,5	76,3
aide avant réalisation	23,3	32,0	42,8	42,6	36,7
aide au programme	18,5	37,5	35,7	36,9	34,7
autres aides du CNC	1,2	1,8	4,5	15,1	4,9
total	70,3	127,9	172,7	246,6	157,2

Source : CNC.

Répartition du financement des courts métrages aidés en production par le CNC entre 2006 et 2015 selon le coût de production (%)



Source : CNC.

D. Courts métrages aidés en production par le CNC selon les combinaisons de financement

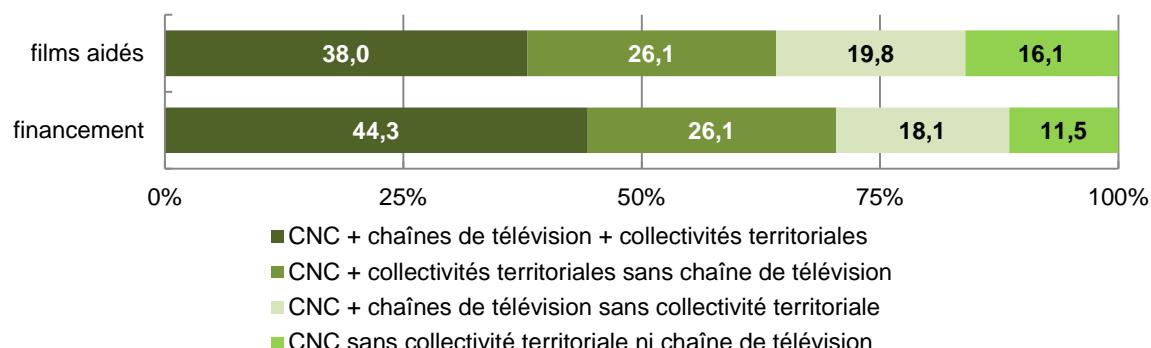
Entre 2006 et 2015, 38,0 % des courts métrages aidés en production par le CNC bénéficient d'un apport des chaînes de télévision et des collectivités territoriales alors que 16,1 % n'ont pas d'aide des collectivités territoriales ni d'apport des chaînes de télévision. Par ailleurs, 19,5 % disposent d'un apport étranger.

Nombre de courts métrages aidés en production par le CNC entre 2006 et 2015 selon les combinaisons de financement

	nombre	répartition (%)
CNC + chaînes de télévision + collectivités territoriales	284	38,0
CNC + collectivités territoriales sans chaîne de télévision	195	26,1
CNC + chaînes de télévision sans collectivité territoriale	148	19,8
CNC sans collectivité territoriale ni chaîne de télévision	120	16,1
total	747	100,0
CNC + étranger	146	19,5
CNC sans étranger	601	80,5
total	747	100,0

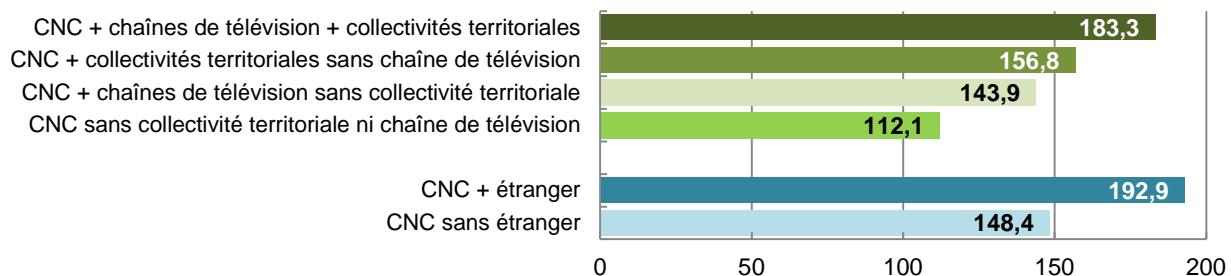
Source : CNC.

Répartition des courts métrages aidés par le CNC entre 2006 et 2015 et des investissements totaux selon les combinaisons de financement (%)



Source : CNC.

Coût moyen des courts métrages aidés par le CNC entre 2006 et 2015 selon les combinaisons de financement (K€)



Source : CNC.

III. La diffusion des films de court métrage

Cette partie analyse la diffusion des courts métrages en salles de cinéma, à la télévision et à l'étranger. L'analyse ne couvre pas de manière exhaustive toutes les diffusions de courts métrages. En effet, la multiplicité des œuvres, des acteurs, des lieux et des écrans ne permet pas de quantifier l'ensemble de la diffusion du court métrage, notamment dans le secteur non commercial. La diffusion du court métrage s'organise aussi bien dans des salles de cinéma et dans d'autres lieux culturels comme des salles polyvalentes ou des auditoriums, des musées et des médiathèques, que dans des lieux plus atypiques : cafés, hangars, etc., pour lesquels aucune déclaration systématique n'est effectuée auprès du CNC. Seules les données regroupées par les distributeurs, certains programmateurs et exploitants qui font la démarche de recenser les courts métrages diffusés permettent ainsi de recueillir des informations partielles sur la diffusion, commerciale ou non, du court métrage.

A. La diffusion en salles de cinéma

Des acteurs de nature diverse interviennent dans la diffusion du court métrage en salles, comme des entreprises spécialisées de distribution (très peu nombreuses en comparaison des distributeurs de longs métrages) et des associations, comme l'Agence du court métrage. Des programmes de courts métrages sont également constitués pour leur diffusion dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique au cinéma. *Ecole et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* proposent, à côté de films de long métrage, des œuvres de format court qui circulent dans les salles de cinéma.

Le RADi (Réseau alternatif de diffusion) est un service qui permet depuis plus de 20 ans aux salles de cinéma, via un abonnement annuel, de programmer chaque semaine un court métrage de moins de quinze minutes en première partie de programme, par le biais d'un catalogue de plus de 300 titres français et internationaux. Cette opération permet de toucher l'ensemble des publics de la salle de cinéma, en complément des programmations spécifiques aux courts métrages (soirée, festival, etc.).

Les informations qui concernent la diffusion des films de court métrage en salles sont issues des déclarations de recettes fournies par les exploitants de salles de cinéma au CNC. Des difficultés techniques liées à certains logiciels de caisse des cinémas limitent la couverture des données présentées. Par ailleurs, les films diffusés dans le cadre du RADi figurent encore rarement sur les déclarations de recettes des exploitants concernés. La réalité de la diffusion du court métrage en salles est ainsi plus large que les résultats présentés dans cette étude.

1. Les courts métrages diffusés en salles

Sont distingués dans cette partie les courts métrages diffusés dans le cadre d'un programme dédié (programmes de courts métrages) et les courts métrages projetés avant un long métrage (hors programmes de courts métrages). La diffusion des films au sein d'un programme de courts métrages signifie que les films considérés peuvent être programmés

seuls (un unique court métrage compose une séance) ou avec d'autres courts métrages (plusieurs courts métrages composent une séance).

Depuis 2010, le nombre de courts métrages exploités en salles est en croissance continue. En 2015, 2 693 courts métrages sont exploités en salles en France (+12,2 % par rapport à 2014) dont 2 382 au sein d'un programme de courts métrages (+11,3 %) et 512 en première partie de séance avant un long métrage (+18,2 %). 201 courts métrages sont exploités en salles à la fois au sein d'un programme de courts métrages et hors programmes (+16,2 %).

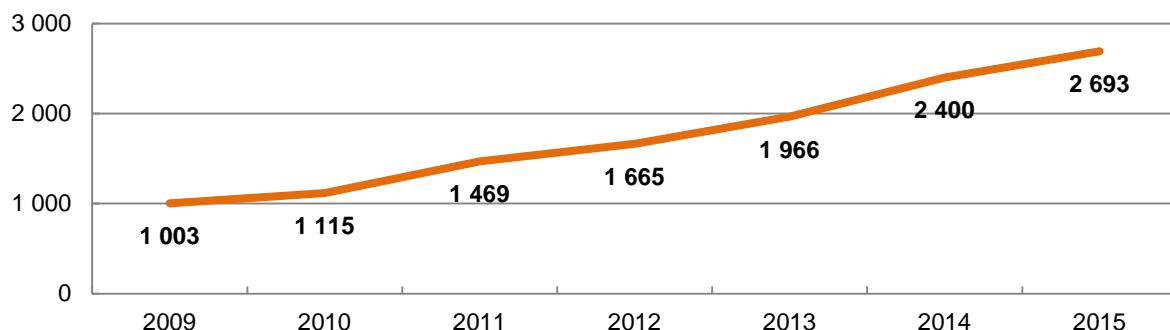
Films de court métrage exploités en salles

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
films diffusés dans des programmes de courts métrages	904	1 047	1 395	1 423	1 726	2 140	2 382
films diffusés hors programmes de courts métrages	140	112	131	392	362	433	512
courts métrages diffusés des deux façons	41	44	57	150	122	173	201
total¹	1 003	1 115	1 469	1 665	1 966	2 400	2 693

¹ Sans double compte.

Source : CNC.

Films de court métrage exploités en salles¹



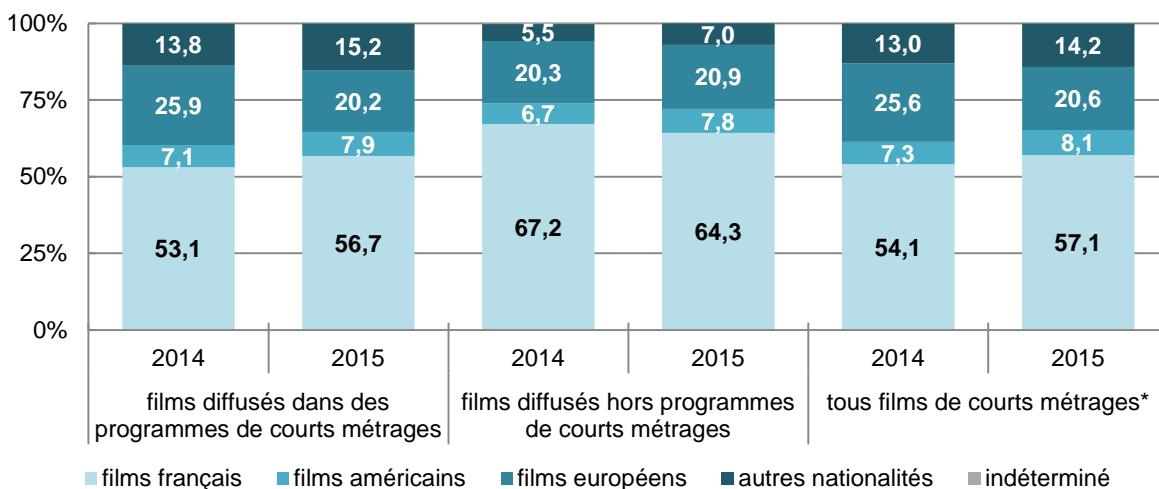
¹ Sans double compte.

Source : CNC.

Nationalité des courts métrages

En 2015, 57,1 % des courts métrages diffusés en salles sont français (54,1 % en 2014) dont 64,3 % pour les courts métrages diffusés hors programmes (67,2 % en 2014) et 56,7 % pour les films diffusés au sein des programmes de courts métrages (53,1 % en 2014). Au total, 20,6 % des titres diffusés sont européens non français (25,6 % en 2014), 8,1 % sont américains (7,3 % en 2014) et 14,2 % sont d'une autre nationalité (13,0 % en 2014).

Part des films de court métrage exploités en salles selon la nationalité (%)



* Sans double compte.

Source : CNC.

Nombre de films de court métrage exploités en salles selon la nationalité

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
films diffusés dans des programmes de courts métrages							
films français	557	632	851	822	990	1 137	1 351
films américains	67	79	91	112	132	153	188
films européens	170	211	291	316	309	554	480
autres nationalités	109	125	162	173	294	295	362
indéterminé	1	0	0	0	1	1	1
total	904	1 047	1 395	1 423	1 726	2 140	2 382
films diffusés hors programmes de courts métrages							
films français	95	67	92	281	253	291	329
films américains	15	17	9	17	27	29	40
films européens	24	28	25	70	58	88	107
autres nationalités	6	0	5	24	24	24	36
indéterminé	0	0	0	0	0	1	0
total	140	112	131	392	362	433	512
ensemble							
films français	629	679	897	976	1 141	1 298	1 538
films américains	72	87	95	126	155	174	217
films européens	187	224	313	371	354	614	555
autres nationalités	114	125	164	192	315	312	382
indéterminé	1	0	0	0	1	2	1
total¹	1 003	1 115	1 469	1 665	1 966	2 400	2 693

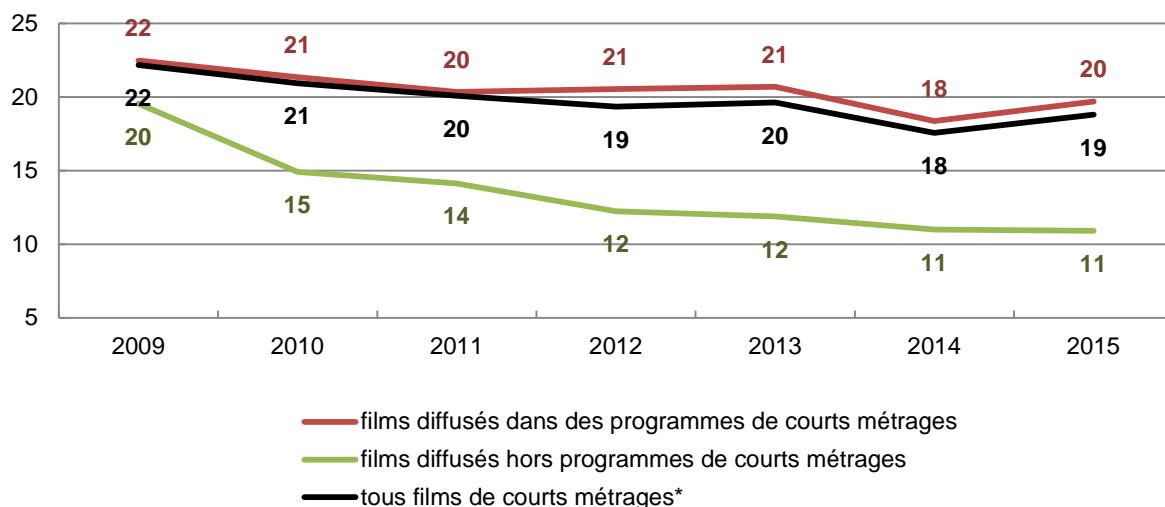
¹ Sans double compte.

Source : CNC.

Durée des courts métrages

En 2015, la durée moyenne des courts métrages diffusés en salles s'élève à 19 minutes. Elle s'établit à 20 minutes pour les films diffusés dans des programmes de courts métrages et à 11 minutes hors programmes. Les films de courte durée sont en effet mieux adaptés à une diffusion avant un long métrage.

Durée moyenne des films de court métrage exploités en salles (minutes)



En 2015, les titres de moins de 20 minutes constituent 88,7 % des films diffusés hors programmes, contre 63,1 % des films diffusés dans des programmes de court métrage.

Nombre de films de court métrage exploités en salles selon la durée

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
films diffusés dans des programmes de courts métrages							
moins de 10 minutes	255	306	435	421	547	831	861
10 à 20 minutes	243	327	425	454	493	590	643
20 à 30 minutes	129	141	204	215	248	283	295
30 à 45 minutes	101	93	121	117	164	158	201
45 à 60 minutes	168	176	203	212	267	268	362
indéterminé	8	4	7	4	7	10	20
total	904	1 047	1 395	1 423	1 726	2 140	2 382
films diffusés hors programmes de courts métrages							
moins de 10 minutes	54	51	58	159	176	235	272
10 à 20 minutes	35	29	44	185	140	151	182
20 à 30 minutes	14	12	13	25	27	19	29
30 à 45 minutes	24	16	13	19	12	18	22
45 à 60 minutes	13	3	3	4	7	8	5
indéterminé	0	1	0	0	0	2	2
total	140	112	131	392	362	433	512
ensemble							
moins de 10 minutes	297	340	467	527	663	970	1 018
10 à 20 minutes	264	345	446	554	587	680	755
20 à 30 minutes	136	142	211	233	263	295	313
30 à 45 minutes	123	106	133	131	173	171	219
45 à 60 minutes	175	177	205	216	273	273	366
indéterminé	8	5	7	4	7	11	22
total¹	1 003	1 115	1 469	1 665	1 966	2 400	2 693

¹ Sans double compte.

Source : CNC.

Ancienneté des courts métrages

L'ancienneté d'un film est la différence entre l'année d'exploitation et l'année de première diffusion de ce film en salles. Parmi les 2 693 courts métrages exploités en salles en 2015, 1 334 sont projetés pour la première fois : 49,5 % des films sont ainsi inédits (52,5 % pour les films diffusés au sein de programmes de courts métrages et 26,8 % pour les films proposés hors programmes).

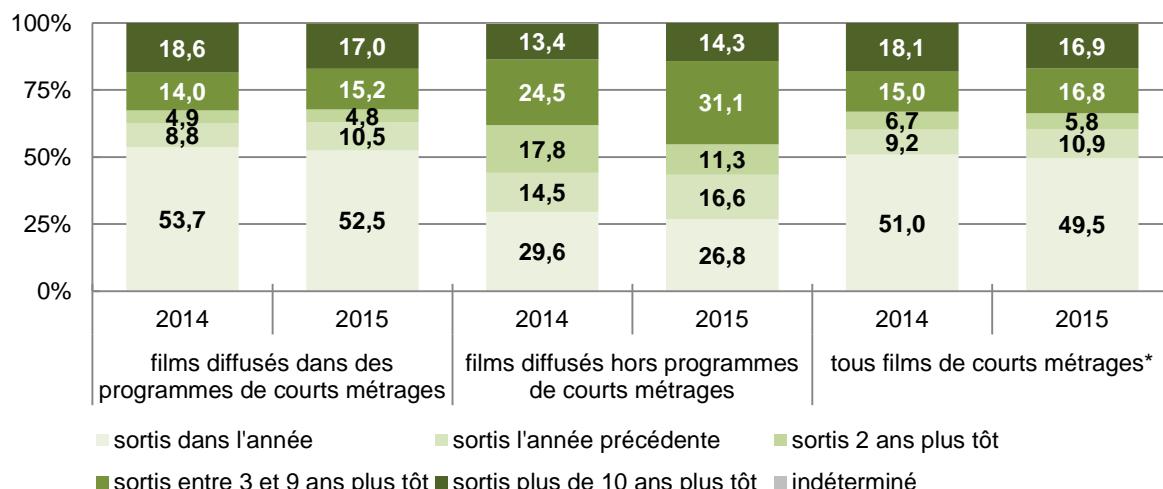
Nombre de films de court métrage exploités en salles selon l'ancienneté

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
films diffusés dans des programmes de courts métrages							
sortis dans l'année	299	370	688	648	878	1 149	1 251
sortis l'année précédente	72	74	100	176	149	189	249
sortis 2 ans plus tôt	47	64	66	65	111	104	114
sortis 3 à 9 ans plus tôt	224	261	253	245	259	300	361
sortis il y a plus de 10 ans	262	278	287	288	329	398	404
indéterminé	0	0	1	1	0	0	3
total	904	1 047	1 395	1 423	1 726	2 140	2 382
films diffusés hors programmes de courts métrages							
sortis dans l'année	54	33	49	167	109	128	137
sortis l'année précédente	5	11	15	69	85	63	85
sortis 2 ans plus tôt	4	3	7	25	47	77	58
sortis 3 à 9 ans plus tôt	11	16	26	73	70	106	159
sortis il y a plus de 10 ans	66	49	34	58	51	58	73
indéterminé	0	0	0	0	0	1	0
total	140	112	131	392	362	433	512
ensemble							
sortis dans l'année	343	394	715	765	959	1 223	1 334
sortis l'année précédente	73	81	103	211	206	221	294
sortis 2 ans plus tôt	48	64	71	76	140	161	156
sortis 3 à 9 ans plus tôt	228	265	266	285	296	360	452
sortis il y a plus de 10 ans	311	311	313	327	365	434	454
indéterminé	0	0	1	1	0	1	3
total¹	1 003	1 115	1 469	1 665	1 966	2 400	2 693

¹ Sans double compte.

Source : CNC.

Part des films de court métrage exploités en salles selon l'ancienneté (%)



* Sans double compte.

Source : CNC.

Les courts métrages selon leur niveau d'entrées

En 2015, 75,9 % des courts métrages exploités en salles enregistrent moins de 500 entrées (80,5 % pour les films au sein de programmes de courts métrages et 61,5 % pour les films hors programmes).

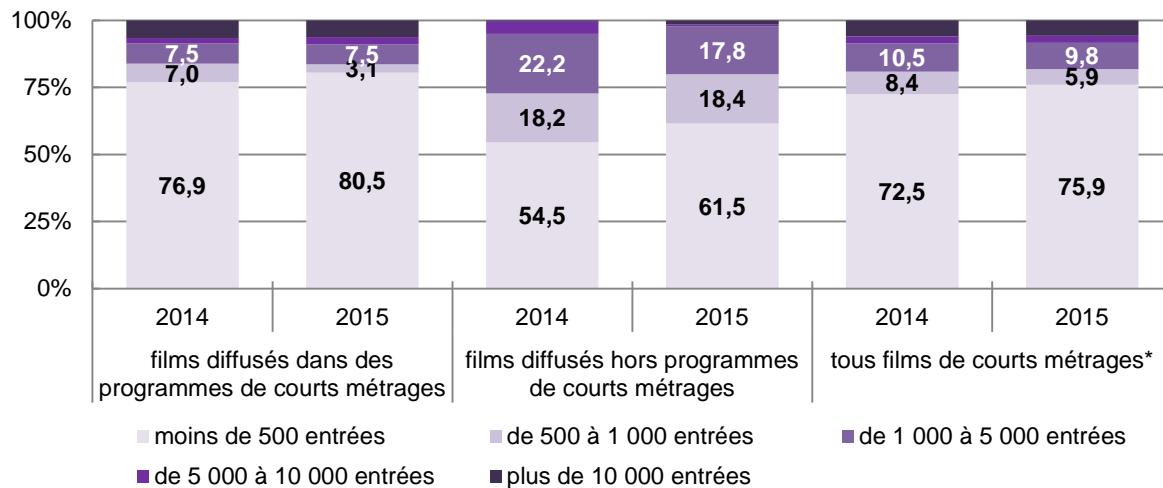
Nombre de films de court métrage exploités en salles selon les entrées réalisées

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
films diffusés dans des programmes de courts métrages							
moins de 500 entrées	625	728	1 049	1 054	1 301	1 645	1 917
500 à 1 000 entrées	82	83	70	75	97	150	74
1 000 à 5 000 entrées	75	129	147	162	169	160	178
5 000 à 10 000 entrées	35	30	34	35	45	44	65
10 000 entrées et plus	87	77	95	97	114	141	148
total	904	1 047	1 395	1 423	1 726	2 140	2 382
films diffusés hors programmes de courts métrages							
moins de 500 entrées	80	80	98	251	204	236	315
500 à 1 000 entrées	44	23	12	60	51	79	94
1 000 à 5 000 entrées	11	8	10	65	100	96	91
5 000 à 10 000 entrées	3	1	4	5	3	21	4
10 000 entrées et plus	2	0	7	11	4	1	8
total	140	112	131	392	362	433	512
ensemble							
moins de 500 entrées	676	775	1 092	1 165	1 399	1 741	2 045
500 à 1 000 entrées	113	94	86	132	138	201	159
1 000 à 5 000 entrées	89	134	155	217	261	251	264
5 000 à 10 000 entrées	36	35	31	47	50	63	69
10 000 entrées et plus	89	77	105	104	118	144	156
total¹	1 003	1 115	1 469	1 665	1 966	2 400	2 693

¹ Sans double compte.

Source : CNC.

Part des films de court métrage exploités en salles selon les entrées réalisées (%)



* Sans double compte.

Source : CNC.

Parmi les 2 693 courts métrages exploités en salles, 6 films enregistrent plus de 100 000 entrées en 2015 (21 films en 2014). Le court métrage qui enregistre le plus d'entrées, *Lava*, a été projeté avant le long métrage *Vice Versa*.

Films de court métrage ayant réalisé plus de 100 000 entrées en 2015

titre	réalisateur	nationalité	durée (minutes)	âge	entrées (milliers)
1 Lava	FORD MURPHY James	Etats-Unis	7	sorti dans l'année	494
2 Le Festin	OSBORNE Patrick	Etats-Unis	6	sorti dans l'année	218
3 La Reine des neiges - une fête givrée	BUCK Chris / LEE Jennifer	Etats-Unis	8	sorti dans l'année	215
4 Joyeux Noël, Jingle et Belle !	WHITE Chel	Etats-Unis	24	sorti dans l'année	112
5 Joyeux Noël, Jingle !	WHITE Chel	Etats-Unis	23	sorti dans l'année	108
6 Neige	LANCIAUX Antoine / ROZE Sophie	France	26	sorti dans l'année	100

Source : CNC.

2. Programmation et fréquentation des courts métrages en salles

Etablissements diffusant des courts métrages

Le nombre d'établissements cinématographiques qui diffusent des courts métrages et le nombre de séances avec au moins un court métrage atteignent des records. En 2015, 1 661 établissements cinématographiques ont diffusé au moins un court métrage parmi les 2 033 établissements actifs en France, soit 81,7 % d'entre eux. Pour la première fois, plus de 100 000 séances proposent au moins un court métrage, soit 1,3 % du nombre total de séances. En 2015, le mois d'avril totalise le plus grand nombre de séances avec au moins un court métrage, devant le mois de décembre et le mois de février.

Etablissements diffusant des films de court métrage

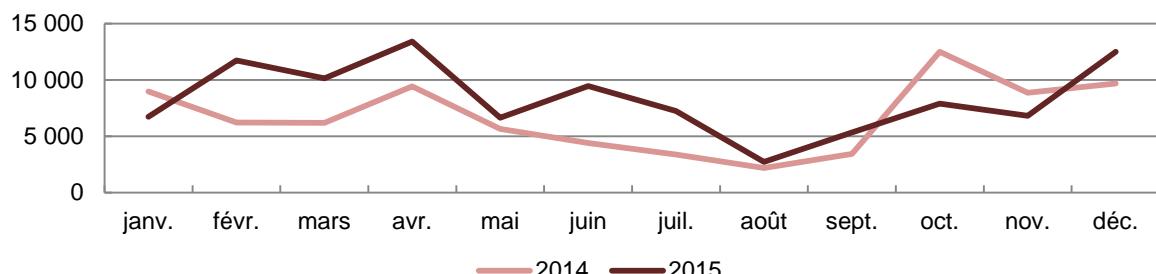
	établissements ayant diffusé au moins un court métrage		séances avec au moins un court métrage	
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ²
2006	1 325	64,2	35 962	0,6
2007	1 423	69,2	71 453	1,1
2008	1 447	69,9	50 192	0,8
2009	1 469	71,1	37 003	0,6
2010	1 463	71,4	40 593	0,6
2011	1 531	75,3	56 533	0,8
2012	1 606	78,9	91 352	1,3
2013	1 575	77,7	79 738	1,1
2014	1 642	81,3	80 906	1,1
2015	1 661	81,7	100 603	1,3

¹ Part des établissements ayant diffusé au moins un court métrage dans l'ensemble des établissements actifs au cours de l'année.

² Part des séances contenant au moins un court métrage dans l'ensemble des séances programmées au cours de l'année.

Source : CNC.

Saisonnalité des séances avec au moins un court métrage



Source : CNC.

Entrées réalisées par les courts métrages

La fréquentation des courts métrages est calculée en comptabilisant toutes les entrées correspondant à une séance contenant au moins un film de court métrage.

En 2015, la fréquentation des salles relative aux courts métrages augmente de 25,4 % par rapport à 2014 à 3,5 millions d'entrées dont 2,3 millions pour les programmes de court métrage (-2,9 %) et 1,2 million pour les courts métrages hors programmes (contre 0,5 million en 2014). En 2015, les programmes de courts métrages représentent ainsi 64,5 % des entrées totales des courts métrages en salles (83,3 % en 2014). En 2015, 51 établissements enregistrent plus de 10 000 entrées avec du court métrage (24 en 2014) dont 25 plus de 20 000 entrées (3 en 2014). La salle de cinéma la Géode à Paris est celle qui totalise le plus grand nombre d'entrées : elle enregistre 8,8 % des entrées totales relatives au court métrage en 2015 (13,0 % en 2014).

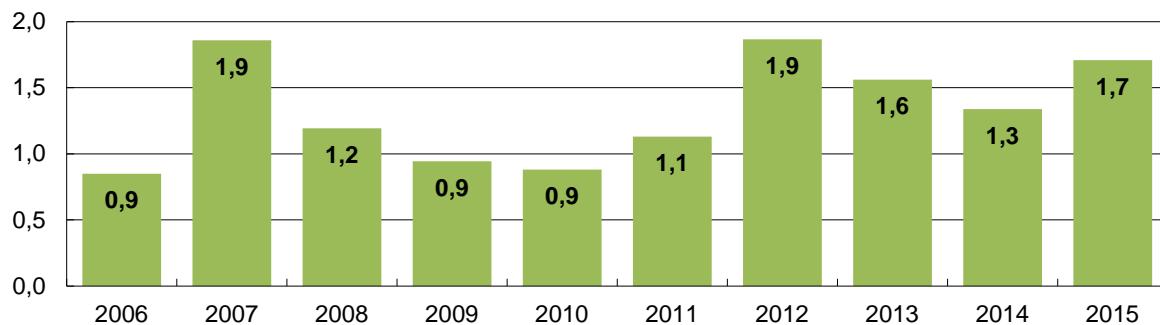
Fréquentation des films de court métrage en salles (milliers)

	entrées des programmes de courts métrages	entrées des courts métrages hors programmes	entrées totales des courts métrages
2006	1 178	427	1 605
2007	1 616	1 703	3 319
2008	1 728	544	2 272
2009	1 754	150	1 904
2010	1 791	32	1 823
2011	1 971	484	2 455
2012	2 007	1 792	3 799
2013	2 086	939	3 024
2014	2 331	466	2 797
2015	2 264	1 243	3 507

Source : CNC.

En 2015, les entrées réalisées par les courts métrages représentent 1,7 % des entrées totales enregistrées dans les salles françaises (1,3 % en 2014). En 2015, 217 établissements enregistrent plus de 10 % de leurs entrées totales avec du court métrage (210 en 2014) dont 72 plus de 20 % (64 en 2014).

Poids des entrées des films de court métrage dans la fréquentation totale (%)



Source : CNC.

Certains programmes de courts métrages bénéficient de l'aide selective du CNC à la distribution de films pour le jeune public. En 2015, les sept programmes de courts métrages ayant obtenu l'aide à la distribution pour le jeune public totalisent 0,4 million d'entrées en salles, soit 16,3 % des entrées totales enregistrées par les programmes de courts métrages (8,9 % pour les 8 programmes de 2014).

Fréquentation des programmes de courts métrages ayant obtenu l'aide du CNC à la distribution pour le jeune public

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
nombre de programmes	6	7	11	7	8	8	7
entrées (milliers)	297	329	348	385	233	210	369
poids dans la fréquentation des programmes de court métrage (%)	16,9	18,4	17,6	19,2	11,2	8,9	16,3
poids dans la fréquentation totale des courts métrages (%)	15,6	18,0	14,2	10,1	7,7	7,4	10,5

Source : CNC.

Programmes de court métrage ayant obtenu l'aide du CNC à la distribution pour le jeune public en 2015

titre	distributeur	nationalité	entrées (milliers)
Lilli Pom et le voleur d'arbre	Les Films du Whippet	Iran et France	16
Petites casseroles	Films du Préau	France	77
MinoPolska 2	Malavida	Pologne	4
Le Salsifis du Bengale et autres poèmes de Robert Desnos	Gebeka Films	France	7
Les Animaux farfelus	UFO Distribution	France, Croatie, Hongrie	33
Une surprise pour Noël	Films du Préau	Etats-Unis	126
Neige et les arbres magiques	Folimage	France	106

Source : CNC.

Programmation et fréquentation des courts métrages selon la localisation géographique des établissements

En 2015, la part des établissements qui programmait des courts métrages est moins élevée dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants hors Ile-de-France (75,5 %) et à Paris (78,8 %) que dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants hors Ile-de-France (82,8 %), dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants hors Ile-de-France (83,1 %) et en Ile-de-France hors Paris (87,8 %).

Part des établissements diffusant des films de court métrage selon la localisation (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ile-de-France	80,0	78,2	84,2	89,3	86,1	86,0	85,3
Paris	60,7	61,9	78,3	89,5	83,0	79,3	78,8
Ile-de-France (hors Paris)	87,3	84,5	86,4	89,2	87,4	88,7	87,8
unités urbaines (hors Ile-de-France)	69,6	70,2	73,7	77,1	76,2	80,4	81,1
moins de 20 000 habitants ¹	71,6	71,3	72,2	75,9	76,1	82,2	83,1
20 000 à 100 000 habitants	71,2	71,9	76,0	79,7	79,2	83,1	82,8
plus de 100 000 habitants	63,9	66,8	75,7	77,9	74,5	74,9	75,5
total	71,1	71,4	75,3	78,9	77,7	81,3	81,7

¹ Y compris zones rurales.

Source : CNC.

En 2015, la part des séances contenant au moins un court métrage est inférieure à la moyenne nationale (1,3 %) hors Ile-de-France dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (0,8 %) et de plus de 100 000 habitants (0,9 %). Elle s'élève au contraire à 1,8 % à Paris, à 2,0 % en Ile-de-France hors Paris et à 2,4 % dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants hors Ile-de-France.

Part des séances contenant au moins un court métrage selon la localisation (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ile-de-France	0,8	0,9	1,2	2,1	1,4	1,3	1,9
Paris	1,0	1,0	1,2	2,1	1,6	1,2	1,8
Ile-de-France (hors Paris)	0,7	0,7	1,2	2,2	1,3	1,3	2,0
unités urbaines (hors Ile-de-France)	0,5	0,5	0,7	1,0	1,0	1,0	1,1
moins de 20 000 habitants ¹	1,1	1,3	1,5	2,0	2,2	2,4	2,4
20 000 à 100 000 habitants	0,4	0,4	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8
plus de 100 000 habitants	0,4	0,4	0,6	1,0	0,9	0,7	0,9
total	0,6	0,6	0,8	1,3	1,1	1,1	1,3

¹ Y compris zones rurales.

Source : CNC.

En 2015, les courts métrages représentent 3,1 % des entrées totales des établissements qui se situent dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants hors Ile-de-France, contre 2,8 % à Paris et 2,6 % en Ile-de-France hors Paris. Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (1,7 %) hors Ile-de-France dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (1,0 %) et de plus de 100 000 habitants (1,1 %).

Part des films de court métrage dans la fréquentation totale selon la localisation (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ile-de-France	1,5	1,4	1,9	3,2	2,3	1,8	2,7
Paris	2,1	1,9	2,4	3,3	2,8	2,1	2,8
Ile-de-France (hors Paris)	1,0	0,9	1,5	3,0	1,8	1,6	2,6
unités urbaines (hors Ile-de-France)	0,7	0,7	0,8	1,4	1,3	1,2	1,4
moins de 20 000 habitants ¹	1,8	1,9	2,1	2,9	3,0	2,9	3,1
20 000 à 100 000 habitants	0,6	0,6	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0
plus de 100 000 habitants	0,5	0,4	0,6	1,2	1,0	0,8	1,1
total	0,9	0,9	1,1	1,9	1,6	1,3	1,7

¹ Y compris zones rurales.

Source : CNC.

Programmation et fréquentation des courts métrages selon le classement Art et Essai des établissements

Les courts métrages sont davantage exposés dans les établissements Art et Essai. En 2015, 97,3 % des établissements classés Art et Essai programmait au moins un court métrage, contre 62,0 % des autres établissements.

Part des établissements diffusant des films de court métrage selon le classement Art et Essai (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
établissements Art et Essai	93,4	92,2	94,8	95,4	95,0	97,2	97,3
autres établissements	47,7	48,4	52,1	58,3	55,1	59,9	62,0
total	71,1	71,4	75,3	78,9	77,7	81,3	81,7

Source : CNC.

En 2015, les séances contenant au moins un court métrage représentent 2,5 % des séances programmées dans les établissements Art et Essai, contre 0,7 % dans les autres établissements.

Part des séances contenant au moins un court métrage selon le classement Art et Essai (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
établissements Art et Essai	1,2	1,5	1,6	1,8	2,1	2,5	2,5
autres établissements	0,2	0,2	0,4	1,0	0,5	0,3	0,7
total	0,6	0,6	0,8	1,3	1,1	1,1	1,3

Source : CNC.

En 2015, les films de court métrage réalisent 3,3 % des entrées des établissements Art et Essai, contre 1,1 % de celles des autres établissements.

Part des films de court métrage dans la fréquentation totale selon le classement Art et Essai (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
établissements Art et Essai	2,0	2,1	2,1	2,7	2,9	3,1	3,3
autres établissements	0,5	0,4	0,7	1,6	1,0	0,5	1,1
total	0,9	0,9	1,1	1,9	1,6	1,3	1,7

Source : CNC.

Programmation et fréquentation des courts métrages selon le nombre d'écrans des établissements

En 2015, 88,7 % des établissements de deux ou trois écrans programmrent au moins un court métrage, contre 50,0 % des établissements de 12 écrans et plus.

Etablissements diffusant des films de court métrage selon le nombre d'écrans

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 écran	867	863	863	901	889	930	967
2 ou 3 écrans	350	343	353	361	366	387	384
4 ou 5 écrans	117	112	120	130	116	125	129
6 ou 7 écrans	51	49	62	61	68	68	61
8 à 11 écrans	49	52	67	72	68	73	72
12 écrans et plus	35	44	66	81	68	59	48
total	1 469	1 463	1 531	1 606	1 575	1 642	1 661

Source : CNC.

Part des établissements diffusant des films de court métrage selon le nombre d'écrans (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 écran	71,8	72,1	73,0	75,9	76,0	80,4	83,4
2 ou 3 écrans	79,2	78,9	81,5	84,1	84,5	89,4	88,7
4 ou 5 écrans	71,8	69,6	75,5	83,3	75,8	81,7	85,4
6 ou 7 écrans	62,2	58,3	75,6	74,4	81,9	78,2	70,9
8 à 11 écrans	56,3	60,5	74,4	76,6	70,8	75,3	67,3
12 écrans et plus	41,7	51,2	76,7	93,1	73,9	62,8	50,0
total	71,1	71,4	75,3	78,9	77,7	81,3	81,7

Source : CNC.

En 2015, les séances contenant au moins un court métrage représentent 5,4 % des séances des établissements mono-écran, contre 0,5 % des séances des établissements de 8 à 11 écrans.

Séances contenant au moins un court métrage selon le nombre d'écrans

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 écran	15 007	17 281	18 851	23 199	26 726	31 081	31 916
2 ou 3 écrans	11 427	13 923	15 419	16 510	20 117	25 572	25 594
4 ou 5 écrans	4 297	5 378	6 125	8 245	8 483	10 178	10 727
6 ou 7 écrans	1 798	2 253	3 727	7 465	5 104	4 946	7 474
8 à 11 écrans	1 539	1 227	2 747	6 426	5 758	5 711	7 992
12 écrans et plus	2 935	531	9 664	29 507	13 550	3 418	16 900
total	37 003	40 593	56 533	91 352	79 738	80 906	100 603

Source : CNC.

Part des séances contenant au moins un court métrage selon le nombre d'écrans (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 écran	2,9	3,3	3,6	4,3	4,9	5,4	5,4
2 ou 3 écrans	1,2	1,5	1,6	1,7	2,0	2,4	2,4
4 ou 5 écrans	0,5	0,6	0,6	0,9	0,9	1,1	1,1
6 ou 7 écrans	0,2	0,3	0,4	0,9	0,6	0,6	0,8
8 à 11 écrans	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4	0,4	0,5
12 écrans et plus	0,1	0,0	0,4	1,2	0,6	0,1	0,7
total	0,6	0,6	0,8	1,3	1,1	1,1	1,3

Source : CNC.

En 2015, les films de court métrage représentent 7,9 % des entrées des établissements mono-écrans, contre 0,5 % de celles des établissements de 8 à 11 écrans.

Fréquentation des films de court métrage selon le nombre d'écrans (milliers d'entrées)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 écran	1 072	1 057	1 182	1 281	1 294	1 403	1 337
2 ou 3 écrans	447	447	505	541	594	714	692
4 ou 5 écrans	155	173	190	280	224	247	285
6 ou 7 écrans	77	90	116	240	175	147	259
8 à 11 écrans	59	43	90	184	171	147	214
12 écrans et plus	93	13	372	1 273	566	140	720
total	1 904	1 823	2 455	3 799	3 024	2 797	3 507

Source : CNC.

Part des films de court métrage dans la fréquentation totale selon le nombre d'écrans (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 écran	6,1	6,1	6,3	7,6	8,2	8,0	7,9
2 ou 3 écrans	2,0	2,0	2,1	2,4	2,8	3,0	3,0
4 ou 5 écrans	0,7	0,8	0,8	1,3	1,1	1,2	1,4
6 ou 7 écrans	0,3	0,4	0,5	1,1	0,8	0,7	1,3
8 à 11 écrans	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	0,4	0,5
12 écrans et plus	0,1	0,0	0,4	1,6	0,7	0,2	0,9
total	0,9	0,9	1,1	1,9	1,6	1,3	1,7

Source : CNC.

En 2015, les établissements mono-écrans représentent ainsi 58,2 % des établissements programmant des courts métrages, 31,7 % des séances contenant au moins un court métrage et 38,1 % des entrées réalisées par les courts métrages.

B. La diffusion à la télévision

L'analyse de la diffusion du court métrage à la télévision n'est pas exhaustive. Elle se concentre sur les chaînes de télévision qui ont mis en œuvre depuis de nombreuses années une politique de diffusion du film court (France 2, France 3, Arte et Canal+) et s'appuie sur des données transmises au CNC par ces chaînes.

1. La diffusion des courts métrages sur France Télévisions

En 2015, le court métrage représente 41 heures de diffusion sur France 2 (émission hebdomadaire *Histoires Courtes*, dans la nuit de dimanche à lundi à 0h30) et 46 heures sur France 3 (émission hebdomadaire *Libre court*, dans la nuit de lundi à mardi à 0h45).

Dans le cadre de l'opération initiée par le CNC, *le Jour le plus Court*, France Télévisions, partenaire de l'événement, a proposé une programmation spéciale le dimanche 20 décembre 2015 dans *Histoires Courtes* et le lundi 21 décembre 2015 dans *Libre Court*.

Diffusion des courts métrages sur France 2 et France 3 selon la nationalité en 2015

		français	europeen	non français	autre	total
France 2	nombre de diffusions	116		13	2	131
	nombre d'heures	37		4	1	41
France 3	nombre de diffusions	138		15	27	180
	nombre d'heures	36		3	7	46

Source : France Télévisions.

Courts métrages primés

En 2015, plusieurs courts métrages ont été distingués parmi les œuvres acquises pour l'émission *Histoires Courtes* :

- *Guy Môquet* de Demis Herenger : prix du public au festival Premiers Plans d'Angers, prix spécial du jury et prix du public au festival de Clermont-Ferrand.
- *Les Petits Cailloux* de Chloé Mazlo : César du meilleur court métrage d'animation.

Plusieurs films préachetés pour France 3 ont également remporté des prix dans différents festivals :

- *Maman(s)* de Maïmouna Doucouré : prix du meilleur court métrage international au TIFF 2015, prix du jury au festival international de court métrage de Louvain 2015, prix du jury de la meilleure fiction au festival du film de Sundance 2016.
- *Un grand silence* de Julie Gourdain : grand prix au festival international du film d'Aubagne 2016, grand prix UniFrance du court métrage au 69^e festival international du film de Cannes 2016.
- *Réplique* d'Antoine Giorgini : mention du jury presse, prix de l'ACSE, prix Égalité et Diversité, prix ADAMI d'interprétation, prix du meilleur comédien pour Eddy Suiveng au festival de Clermont-Ferrand 2016, prix spécial du jury, prix coup de cœur Grand Action du 14^e prix UniFrance du court métrage.

Actions en faveur du court métrage

Pour sa sixième édition, le prix France Télévisions du court métrage 2015, dont le président était le cinéaste Tony Gatlif, a été remis à l'occasion du festival de Clermont-Ferrand, ex-aequo aux réalisateurs Jean-Claude Rozec pour son film *la Maison de poussière* et à

Tomasz Siwinski pour *Une chambre bleue*. Outre une bourse de 5 000 € à se partager, les lauréats bénéficient chacun de l'engagement de France Télévisions sous la forme d'un préachat pour leur prochain court métrage.

En 2015, dans le cadre du festival Off-Courts de Trouville, le pôle court métrage de France Télévisions a décerné le Prix Jeune Producteur, dont la marraine était l'actrice Julie Gayet, à la société Films de Force Majeur, qui a pu bénéficier d'une bourse de 30 000 €, destinée à l'accompagner dans son développement.

France Télévisions poursuit également son partenariat avec l'association les Amis du Comedy Club dans le cadre des rendez-vous *Talents en Court* qui chaque mois, avec le concours du CNC, met en relation de jeunes réalisateurs et producteurs avec le milieu professionnel du court métrage.

2. La diffusion des courts métrages sur Arte

En 2015, Arte diffuse 193 courts métrages (214 en 2014), notamment dans deux cases : le magazine hebdomadaire *Court-circuit* (programmé dans la nuit de vendredi à samedi à 0h30), suivi d'une case consacrée spécifiquement aux moyens métrages. En 2015, *Court-circuit* réunit en moyenne 95 000 téléspectateurs en France et en Allemagne, contre 65 000 pour la case consacrée aux moyens métrages. Par ailleurs, 2,8 millions de visionnages de courts métrages ont été comptabilisés en 2015 sur le service de ratrappage Arte+7 en France et en Allemagne.

Court-circuit permet d'offrir un tour d'horizon de la production internationale, d'accompagner la jeune création et de présenter les œuvres de jeunesse de cinéastes devenus célèbres. La politique d'Arte permet d'une part, d'offrir une visibilité au court métrage international et d'autre part, de participer à son économie grâce à l'achat, au préachat et à la coproduction de films en tenant compte de la diversité des genres et des sujets.

Politique d'acquisition

En 2015, Arte France dépense 0,8 M€ pour l'acquisition de courts métrages dont 0,6 M€ pour les films français et 0,2 M€ pour les films étrangers, 0,4 M€ en préachat, 0,3 M€ en achat et 0,1 M€ en coproduction, pour 57 films au total.

Acquisition de courts métrages par Arte France en 2015

	achat	préachat		coproduction		total
		animation	fiction	animation	fiction	
films français	montant (K€)	99	128	303	72	- 601
	nombre de films	11	10	15	3	- 39
films étrangers	montant (K€)	186	13	0	0	- 199
	nombre de films	17	1	0	0	- 18
total	montant (K€)	285	140	303	72	- 800
	nombre de films	28	11	15	3	- 57

Source : Arte.

En 2015, Arte France a effectué 28 achats, 26 préachats et 3 coproductions. Pour *Court-circuit*, Arte France achète des films d'animation et de fiction francophones dont la durée est limitée à 30 minutes. Pour ces films, le tarif pratiqué est de 550 € par minute, pour l'achat de deux multidiffusions sur une période de 18 mois avec exclusivité pour la France et l'Allemagne. Les achats de moyens métrages concernent des films de fiction et d'animation

du monde entier (à l'exception des projets germanophones) dont la durée est comprise entre 31 et 59 minutes achetés au tarif unique de 16 500 € forfaitaire, pour deux multidiffusions sur une période de deux ans avec exclusivité pour la France et l'Allemagne.

La politique de préachats d'Arte France concerne les films de fiction francophones de moins de 30 minutes ayant obtenu une aide sélective préalable (CNC, régions ou aide dans un pays coproducteur). Ils sont préachetés au tarif de 1 100 € par minute pour les 15 premières minutes puis 500 € de plus par minute supplémentaire, pour deux multidiffusions sur deux ans avec exclusivité sur la France et l'Allemagne. Les films de fiction francophones de plus de 30 minutes ayant obtenu une aide sélective préalable (CNC, régions ou aide dans un pays coproducteur), destinés à la case dédiée aux moyens métrages, sont préachetés 24 500 € forfaitaire par titre, pour deux multidiffusions sur deux ans avec exclusivité sur la France et l'Allemagne.

Arte France a également une politique de financement de courts métrages d'animation pour les projets du monde entier (à l'exception des projets germanophones) ayant obtenu une aide sélective préalable (CNC, régions ou aide dans un pays coproducteur). L'engagement s'effectue à la fois sous forme de préachats (trois multidiffusions pour une durée de deux ans avec exclusivité pour la France et l'Allemagne) et d'apports en coproduction (quatre multidiffusions pour une durée de trois ans avec exclusivité pour la France et l'Allemagne). Les tarifs pour l'animation font l'objet d'une évaluation par film selon la technique, le budget, la durée et la notoriété du réalisateur.

Une politique d'achat de droits internet a également été mise en place au sein d'Arte France pour les courts métrages de 15 minutes déjà achetés ou préachetés par la chaîne avec un complément de 500 € forfaitaire pour un an de droits non exclusifs.

Concernant les partenaires allemands d'Arte (ARD et ZDF) et Arte GEIE, qui achètent des courts métrages du monde entier (à l'exception des courts métrages francophones) et coproduisent essentiellement des films germanophones pour la chaîne, les tarifications et conditions d'exploitation des films sont plus faibles que celles pratiquées par Arte France en raison du manque de concurrence. Arte GEIE achète et coproduit des programmes courts (des unitaires ou des collections à thèmes) dont la durée est comprise entre 5 et 20 minutes. Les droits acquis ont en général une durée de deux ans avec exclusivité pour la France et l'Allemagne. Pour les films parallèlement coproduits, la durée des droits acquis est de 5 ans.

3. La diffusion des courts métrages sur Canal+

Canal+ est l'une des principales chaînes privées à diffuser des films de court métrage. En 2015, 102 courts métrages différents ont été proposés sur Canal+ (correspondant à 22 heures de programmes) dont 61 œuvres françaises, 17 œuvres européennes non françaises et 24 œuvres extra-européennes.

Diffusion des courts métrages sur Canal+ selon la nationalité en 2015

	français	européen non français	autre	total
nombre de films	61	17	24	102
nombre d'heures	13	3	5	22

Source : Canal+.

Deux programmes sont dédiés aux films courts : *Mickrociné*, diffusé sur Canal+ Cinéma le dimanche soir vers 22h30 et *l'Œil de Links* sur Canal+ le lundi soir vers 23h00. Chaque programme bénéficie de multidiffusions. Canal+ diffuse par ailleurs d'autres courts métrages dans le cadre de ses différentes émissions ou de manière unitaire à différents horaires, répartis sur la grille dans les *Surprises* ou dans *le Petit Coin des horreurs* avec un à deux films de genre. Pour la cinquième année consécutive, Canal+ s'associe au *Jour le plus Court* le 19 décembre 2015, avec une nuit spéciale sur Canal+ Cinéma.

Politique d'acquisition et de soutien

Canal+ sélectionne des films d'animation et de fiction d'une durée inférieure à 30 minutes avec une prédominance des films de moins de 15 minutes. Les films peuvent être français, européens ou internationaux. Les contrats sont négociés pour douze à dix-huit mois de droits exclusifs, en clair et crypté, pour 5 à 8 multidiffusions, avec droits limités pour le web et Canal+ à la demande et un tarif d'achat à la minute variant entre 250 € et 800 €. Chaque année, la chaîne acquiert plus d'une centaine de films dont des courts métrages produits dans les écoles de cinéma. Le nombre de préachats augmente en 2015 avec 26 films produits (21 en 2014).

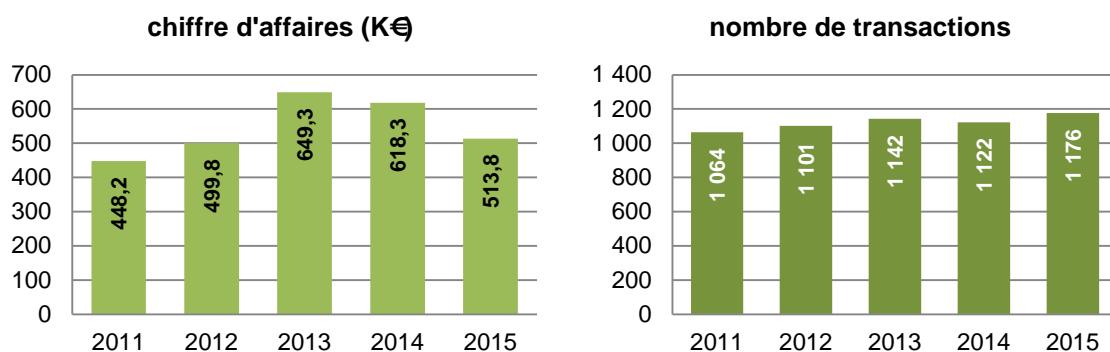
Canal+ remet de nombreux prix sous forme d'achat ou de préachat à l'occasion de festivals dont la chaîne est partenaire : trois prix à Clermont Ferrand, un prix d'aide à la création au festival d'Annecy ainsi qu'à la Semaine internationale de la Critique, une participation active au Short Film Corner de Cannes, ainsi que dans les festivals comme Cinémed de Montpellier ou l'Etrange Festival. Canal+ soutient également chaque année un projet de l'école d'animation de la Poudrière.

C. La diffusion à l'étranger

Chaque année, UniFrance films réalise une étude sur la diffusion des œuvres françaises de court métrage à l'étranger. Les résultats prennent en compte les ventes déclarées par les sociétés de production et de distribution, les locations en festivals et les ventes promotionnelles auprès des institutionnels ainsi que les ventes auprès d'Arte, TV5 Monde et Canal+ Afrique.

Le chiffre d'affaires à l'exportation des courts métrages français est en baisse pour la deuxième année consécutive. En 2015, il diminue de 16,9 % par rapport à 2014 à 513,8 K€ alors que le nombre de transactions augmente de 4,8 % à 1 176. 552 courts métrages ont fait l'objet d'une transaction en 2015, contre 533 en 2014.

Exportation des courts métrages français



Source : UniFrance films.

1. La diffusion à l'étranger selon le genre

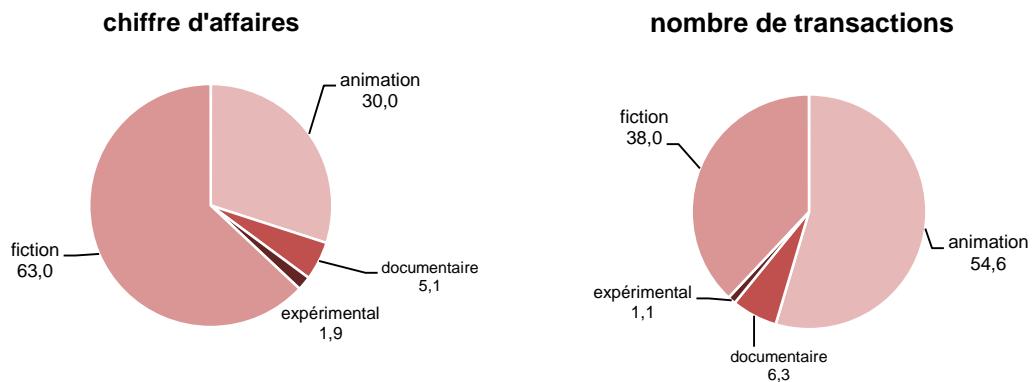
Comme chaque année, la fiction est le premier genre en termes de recettes générées à l'exportation des courts métrages français à l'étranger (63,0 % en 2015, contre 52,0 % en 2014), devant l'animation (30,0 % en 2015, contre 42,4 % en 2014), le documentaire (5,1 % en 2015, contre 5,0 % en 2014) et l'expérimental (1,9 % en 2015, contre 0,6 % en 2014). En revanche, l'animation constitue le premier genre en nombre de transactions, devant la fiction.

Exportation des courts métrages français selon le genre en 2015

	chiffre d'affaires (K€)	nombre de transactions
animation	154,0	642
documentaire	26,4	74
expérimental	9,6	13
fiction	323,7	447
total	513,8	1 176

Source : UniFrance films.

Répartition de l'exportation des courts métrages français selon le genre en 2015 (%)



Source : UniFrance films.

2. La diffusion à l'étranger selon la durée

La diffusion des courts métrages français à l'étranger concerne essentiellement les formats les plus courts. En 2015, les courts métrages de moins de 30 minutes représentent en effet 91,4 % du chiffre d'affaires à l'exportation (88,3 % en 2014) et 95,9 % des transactions (91,9 % en 2014).

Exportation des courts métrages français selon la durée

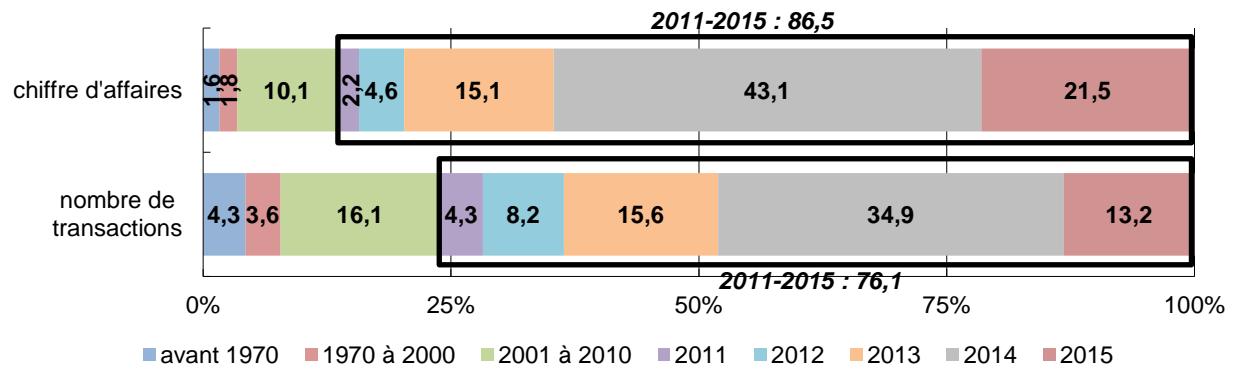
	2014				2015			
	chiffre d'affaires		nombre de transactions		chiffre d'affaires		nombre de transactions	
	K€	%	nombre	%	K€	%	nombre	%
moins de 10 minutes	169,7	27,4	462	41,2	118,4	23,0	512	43,5
10 à 20 minutes	213,5	34,5	417	37,2	221,1	43,0	435	37,0
20 à 30 minutes	163,0	26,4	152	13,5	130,2	25,3	181	15,4
30 minutes et plus	72,1	11,7	91	8,1	44,1	8,6	48	4,1
total	618,3	100,0	1 122	100,0	513,8	100,0	1 176	100,0

Source : UniFrance films.

3. La diffusion à l'étranger selon l'année de production

L'exportation des courts métrages se compose majoritairement de productions récentes. En 2015, les courts métrages produits entre 2011 et 2015 cumulent en effet 86,5 % du chiffre d'affaires à l'export et 76,1 % des transactions. Les films nouveaux (produits en 2015) représentent 21,5 % des recettes pour 13,2 % des transactions.

Répartition de l'exportation des courts métrages français selon l'année de production en 2015 (%)



4. La diffusion à l'étranger selon le type de droits

Les droits de diffusion à la télévision et en salles de cinéma représentent la majorité des cessions de droits des courts métrages français à l'étranger. En 2015, les droits de diffusion à la télévision composent 40,8 % du chiffre d'affaires à l'exportation tandis que l'exploitation en salles de cinéma représente 59,9 % des transactions.

Répartition de l'exportation des courts métrages français selon le type de droits (%)

	chiffre d'affaires					nombre de transactions				
	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015
télévision	67,4	18,7	62,8	61,9	40,8	35,3	9,9	28,9	23,8	14,5
salles ¹	20,1	15,7	18,1	13,2	22,5	54,0	52,1	52,9	52,9	59,9
vidéo à la demande	7,0	3,0	4,3	3,2	3,0	5,8	3,2	7,1	4,7	4,8
vidéo physique	3,8	2,0	3,8	2,3	1,4	2,7	5,4	4,3	4,9	1,4
droits combinés	1,7	60,6	9,0	18,0	29,2	2,1	29,4	3,8	12,2	17,0
autres	-	-	1,9	1,3	3,1	-	-	3,1	1,5	2,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Location de copies et droits d'exploitation en salles.

Source : UniFrance films.

5. La diffusion à l'étranger selon la zone géographique

En 2015, l'Europe occidentale constitue 47,8 % du chiffre d'affaires à l'exportation des courts métrages français et 52,8 % des transactions. Le premier pays importateur est le Japon en termes de chiffre d'affaires (73 K€, soit 14,2 % du total) et les Etats-Unis en nombre de transactions (113, soit 9,6 % du total).

Exportation des courts métrages français selon la zone géographique en 2015

zone	chiffre d'affaires		nombre de transactions	
	K€	%	nombre	%
Europe occidentale	245,8	47,8	621	52,8
Asie	77,1	15,0	112	9,5
Amérique du Nord	51,4	10,0	153	13,0
Europe centrale et orientale	20,4	4,0	107	9,1
Océanie	6,4	1,2	6	0,5
Amérique latine	2,4	0,5	13	1,1
Afrique - Moyen-Orient	0,8	0,2	10	0,9
acheteurs français	109,4	21,3	154	13,1
total	513,8	100,0	1 176	100,0

Source : UniFrance films.

6. Les courts métrages les plus diffusés à l'étranger

En 2015, la première place du palmarès de l'exportation des courts métrages français à l'étranger est occupée par la fiction *A la recherche de l'ultra-sex* en termes de chiffre d'affaires et par le programme d'animation *la Mouflé* en nombre de transactions. Les dix premières places du classement, en chiffre d'affaires ou en nombre de transactions, sont majoritairement occupées par des œuvres produites au cours des cinq dernières années. Trois titres de catalogue intègrent toutefois ces palmarès : l'œuvre d'animation *Logorama* (2009) et le court métrage expérimental *Manmuswak* (2005), qui ont reçu des récompenses en France ou à l'étranger, ainsi que le documentaire *les Maîtres fous* (1954), qui a été restauré avec le soutien du CNC.

Palmarès de l'exportation des courts métrages français selon le chiffre d'affaires en 2015

rang	titre	genre	durée (mn)	année de production	producteur
1	<i>A la recherche de l'ultra-sex</i>	fiction	60	2015	Synecdoche
2	<i>La Mouflé</i>	animation	8	2014	Les Films du Nord
3	<i>Maman(s)</i>	fiction	21	2015	Bien ou Bien Productions
4	<i>Yúyú</i>	documentaire	15	2014	Atelier Marc Johnson
5	<i>Essaie de mourir jeune</i>	fiction	20	2014	Easy Tiger
6	<i>Manmuswak</i>	expérimental	16	2005	G.R.E.C.
7	<i>Dans les eaux profondes</i>	animation	12	2014	Papy3D Productions
8	<i>Zéro M2</i>	fiction	18	2015	Paprika Films
9	<i>La Lampe au beurre de yak</i>	fiction	15	2013	Ama Productions
10	<i>Errance</i>	fiction	21	2014	Année Zéro

Source : UniFrance films.

Palmarès de l'exportation des courts métrages français selon le nombre de transactions en 2015

rang	titre	genre	durée (mn)	année de production	producteur
1	<i>La Mouflé</i>	animation	8	2014	Les Films du Nord
2	<i>La Loi du plus fort</i>	animation	6	2014	Les Films du Nord
3	<i>Logorama</i>	animation	16	2009	Autour de Minuit
4	<i>Les Maîtres fous</i>	documentaire	26	1954	Les Films du Jeudi
5	<i>Supervenus</i>	animation	2	2013	12fps.net
6	<i>Tempête sur anorak</i>	animation	16	2014	Vivement Lundi !
7	<i>Maman(s)</i>	fiction	21	2015	Bien ou Bien Productions
8	<i>Home Sweet Home</i>	animation	10	2013	Supinfocom Arles (MOPA)
-	<i>La Bûche de Noël</i>	animation	25	2013	Autour de Minuit
-	<i>Le Petit Hérisson partageur</i>	animation	5	2014	Les Films du Nord
-	<i>Tram</i>	animation	7	2012	Sacrebleu Productions

Source : UniFrance films.

D. L'Agence du court métrage

L'Agence du court métrage, créée en 1983, est une association qui a pour objet la promotion et la diffusion du court métrage, sur tous les écrans et pour tous les publics. En 2015, l'organisation de l'Agence du court métrage a été remaniée, avec notamment la création d'un service unique dédié à la diffusion des films (service diffusion, ventes et acquisitions) et la mise en place d'un bureau d'accueil des films, afin de mieux accueillir les producteurs et les réalisateurs.

L'activité des projections publiques en hausse de 20 %

L'activité de diffusion de l'Agence du court métrage est en hausse depuis plusieurs années. Plusieurs facteurs expliquent cette progression : la possibilité pour les diffuseurs de programmer les films en vidéo (ce qui représente presque 40 % du volume de diffusions), les facilités de programmation liées au numérique et les propositions d'éditorialisation élaborées par l'Agence du court métrage. En 2015, l'Agence du court métrage a poursuivi le travail de diffusion autour du programme consacré à Alain Cavalier et a sorti un programme de films de genre sud-coréens, *Claustrophobia*. Les partenariats renouvelés autour de la « Fête du cinéma d'animation » et du « Mois du film documentaire » ont également dynamisé la diffusion. Cela s'est également traduit par la poursuite de collaborations avec les collectivités territoriales autour de nombreux projets (avant-séance, programmes, éditions DVD, etc.) désormais récurrents.

Le service des ventes audiovisuelles

Le service des ventes internationales de l'Agence du court métrage agit en qualité de vendeur, toujours non exclusif, pour le compte des ayants droit des films qui lui confient un mandat. En 2015, l'Agence du court métrage a vendu 358 films différents et 57 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export. Le service, compte tenu du contexte difficile du marché à l'export, a développé en 2015 de nouveaux marchés, comme la valorisation des films auprès du réseau des médiathèques, en collaborant avec l'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle), qui commercialise des DVD de courts métrages auprès de ces institutions. Une réelle demande des médiathèques existe au niveau du contenu destiné au jeune public et l'Agence du court métrage a ainsi sorti en DVD deux nouveaux programmes pour le jeune public pour les médiathèques (*Cache-Cache* et *P'tits Docs #3*).

La livraison dématérialisée des films du catalogue du RADi

Le RADi (Réseau alternatif de diffusion) permet chaque semaine à un ensemble de salles (268 salles, 434 écrans) de programmer des courts métrages en avant-séance. La facilité de programmer les films en numérique a permis d'augmenter le nombre de programmations annuelles, qui s'établissent désormais à plus de 10 000 programmations par an. Afin de poursuivre l'adaptation du RADi à la nouvelle norme numérique, les salles adhérentes au RADi ont désormais la possibilité de recevoir les films en version dématérialisée soit via cinego.net, soit via Indé-CP. En 2015, 50 % des salles ont fait le choix de la dématérialisation et l'Agence du court métrage projette de supprimer progressivement les envois physiques.

La mise en place d'un plan de numérisation des collections

L'Agence du court métrage a obtenu des aides du CNC pour la numérisation de 70 films de son catalogue. En 2015, 55 films sont terminés et 12 films ont réintégré le catalogue du RADi. Cette aide du CNC ne couvre néanmoins pas l'ensemble des œuvres : elle est selective et réservée aux films ayant obtenu un visa avant 2000. L'Agence du court métrage souhaite mettre en place une numérisation massive de ses collections et a obtenu pour cela une aide exceptionnelle de la région Ile-de-France lui permettant l'acquisition d'un scanner dans ses propres locaux.

Education au cinéma : des nouveaux programmes scolaires

En ce qui concerne les actions pédagogiques et culturelles, l'année 2015 est marquée par la mise en circulation de nouveaux programmes destinés au temps scolaire : *le Temps qu'il fait* (pour les maternelles) et *les Aventuriers* (pour les primaires). L'Agence du court métrage a également travaillé à un programme intitulé *Nouvelles vagues* pour les lycéens, dont la circulation a débuté en septembre 2016. Chacun de ces programmes fait l'objet d'une mise en ligne sur la plate-forme pédagogique de l'Agence du court métrage. La distribution des programmes scolaires représente 8 % des reversements aux ayants droit.

Nouvelle version de la revue du court métrage Bref et de la Filmfest Platform

Bref est la seule revue consacrée au court métrage. En 2015, *Bref* est paru selon ses modalités habituelles : 4 numéros par an, accompagnés d'un DVD et un site recensant les actualités du secteur. L'Agence du court métrage a travaillé à un nouveau projet pour la revue qui devait être prêt fin 2016 : changement de rythme de publication, associé à un changement de format (de 80 à 156 pages) et un site internet renouvelé avec accès à des courts métrages, associés à des critiques.

L'Agence du court métrage, opératrice de la FilmFest Platform depuis 2007, a lancé en 2015 une nouvelle version du site internet, permettant notamment le visionnage des films en ligne par les sélectionneurs de festivals. Pour les producteurs et réalisateurs, tout est désormais dématérialisé : téléchargement des films et envois aux festivals moyennant un « timbre numérique » (remplaçant l'expédition physique d'un DVD). Le nombre d'inscriptions en festivals recensé depuis la mise en ligne a augmenté de 23 % sur un an.

E. La fête du court métrage

En 2015, l'Agence du court métrage a coordonné la 5^e édition de la fête annuelle du court métrage, *le Jour le plus Court*. La programmation a été pensée à partir de lignes directrices définies par l'Agence du court métrage et de sa demande d'éditorialiser la manifestation de manière affirmée.

134 films étaient proposés libres de droits par l'Agence du court métrage répartis en :

- 10 programmes autour de la thématique générale « *Que c'est bon l'insolence !* »,
- 8 programmes spécifiques autour de cinéastes (Alain Guiraudie, Gabriel Abrantes, Marie Losier, Pierre-Luc Granjon),
- 14 programmes à destination du jeune public dont 8 programmes également accessibles aux publics scolaires (deux par niveau, de la maternelle au lycée),
- 10 films en avant-séance.

Tous ces films ont été conventionnés pour la manifestation, avec un niveau de rémunération variant selon le nombre et la typologie de diffusion (programmation ponctuelle, avant-séance dans les grands groupes, DVD édité pour les scolaires). Au total, 36 000 € de droits ont été reversés au titre de la manifestation.

Participation

En 2015, 3 083 structures participant au *Jour le plus Court* ont été répertoriées sur le site de la manifestation. Elles ont passé commande de 4 306 programmes de court métrage. Ces programmes, projetés en moyenne 3,5 fois, représentent 15 000 projections. Le nombre de programmes commandé a augmenté de 39 % et le nombre de structures de 56 % par rapport à 2014.

65 % des structures participant au *Jour le plus court* sont des établissements scolaires. Hors établissements scolaires, les 1 088 structures participant au *Jour le plus Court* sont à 35 % des cinémas, 31 % des associations culturelles, 16 % des médiathèques, 8 % des institutions spécialisées et associations à vocation sociale, 2 % des chaînes de télévision locale et des sites web, 3 % des Instituts français à l'étranger et leurs partenaires et 5 % d'autres types de structures (entreprises, lieux alternatifs, etc.). Parmi les cinémas participant au *Jour le plus Court*, 224 sont des cinémas indépendants des grands groupes (+32 % par rapport à 2014).

89 % des séances sont commandées par des organisateurs hors Ile-de-France. Les quatre principales régions participant au *Jour le plus Court* sont Rhône-Alpes (15 % des séances commandées), Ile-de-France (11 %), Nord-Pas-de-Calais (9 %) et Bretagne (7 %).

IV. Les interventions du CNC dans le court métrage

Le CNC soutient le court métrage en contribuant à son financement à tous les stades, de l'écriture à la production, de la promotion à la diffusion. Ces aides concernent tous les genres : la fiction, l'animation, le documentaire de création, l'essai et l'expérimental.

Cette action en faveur du court métrage est menée directement par le biais d'aides sélectives ou automatiques, par l'intermédiaire d'organismes que le CNC subventionne ou via des partenaires de plus en plus actifs, les collectivités territoriales.

Dans le cadre de l'ensemble des dispositifs, le montant global des aides à la production de films de court métrage s'élève à 13,8 M€ en 2015.

A. Les aides à la production

1. Cinq dispositifs principaux d'aide à la production de films de court métrage

Le CNC octroie des aides à la production cinématographique de court métrage avant réalisation (aide sélective avant réalisation et aide au programme de production) et après réalisation ainsi que des aides audiovisuelles pour les courts métrages destinés à une diffusion télévisuelle. Il intervient également dans le cadre des Fonds régionaux d'aide à la production.

Aides sélectives avant réalisation

Les aides sélectives avant réalisation (anciennement contributions financières) sont attribuées avant réalisation sur la qualité artistique du projet, avec pour objectif de favoriser l'émergence de nouveaux auteurs et de nouvelles formes de création artistique.

En 2015, 48 aides avant réalisation (34 fictions, 7 films d'animation et 7 documentaires / expérimentaux) ont été accordées pour un montant total de 3,4 M€, soit une aide moyenne de 71 656 € par œuvre aidée.

En complément, des aides à la réécriture peuvent être accordées à certains projets candidats à l'aide avant réalisation, pour permettre aux auteurs de retravailler leur scénario. En 2015, 33 aides à la réécriture d'un montant forfaitaire de 2 000 € ont été attribuées.

Aides au programme de production

Les aides au programme de production (anciennement aides au programme d'entreprises) ont pour objectif de favoriser le développement d'entreprises qui produisent régulièrement, assurent la meilleure diffusion possible des films de court métrage et prennent les risques inhérents à l'activité de découverte et d'accompagnement de nouveaux talents.

En 2015, 33 sociétés ont été soutenues pour la production de 45 courts métrages (31 fictions, 12 films d'animation et 2 documentaires / expérimentaux) pour un montant total de 3,4 M€, soit une aide moyenne de 76 244 € par œuvre.

Aides sélectives après réalisation

Les aides sélectives après réalisation (anciennement prix de qualité) permettent de récompenser chaque année, après visionnage, une quarantaine de films de court métrage produits dans l'année, en jugeant de leur qualité artistique et technique.

Pour être candidat, le film, produit par une entreprise de production, une association ou une personne physique, doit avoir obtenu le visa d'exploitation au cours de l'année précédent celle de l'attribution du prix.

Dans le cas où l'œuvre est produite par une association ou par une personne physique, elle doit par ailleurs avoir fait l'objet d'une sélection ou d'une présélection dans les festivals ou par les organismes dont la liste figure sur le site du CNC ou encore avoir fait l'objet d'une cession de droits de diffusion à un éditeur de service de télévision à vocation nationale.

Les courts métrages aidés en amont au titre de l'aide sélective avant réalisation ou de l'aide au programme de production ne sont pas éligibles au prix de qualité. Les projets ayant obtenu une aide audiovisuelle sont acceptés, à l'exception des documentaires.

En 2015, 37 courts métrages (23 fictions, 8 films d'animation et 6 documentaires / expérimentaux) ont reçu une aide pour un montant total de 385 000 €, soit une aide moyenne de 10 405 € par œuvre.

Les aides aux programmes audiovisuels

L'action du CNC en faveur des courts métrages destinés à une diffusion télévisuelle se concentre essentiellement sur les aides sélectives à la production.

En 2015, 65 courts métrages (55 fictions et 10 films d'animation) ont obtenu une aide sélective ou automatique pour un montant de 1,8 M€, soit une aide moyenne de 28 406 € par titre.

Les fonds régionaux d'aide à la production

Dans le cadre des conventions État / CNC / Régions, le dispositif « 1 € du CNC pour 2 € de la collectivité » s'applique depuis 2006 à la production de court métrage. Il a permis une forte augmentation du montant des fonds régionaux dédié au film court. L'ensemble des fonds à la production des collectivités s'élève à 6,3 M€ en 2015 (apports CNC inclus).

En 2015, 29 collectivités conventionnées sont intervenues dans le court métrage et ont attribué 237 aides à la production (à 210 films différents) avec une aide moyenne de 24 500 € par œuvre.

2. Aides complémentaires à la production

L'aide complémentaire à la musique originale

En 2012, pour les aides sélectives avant réalisation et les aides au programme de production et, en 2013, pour les aides sélectives après réalisation, a été créée une aide complémentaire pour la musique originale dans le court métrage. L'objectif est de donner à la musique la place qui doit être la sienne dans le processus de création et de favoriser et valoriser une véritable collaboration artistique entre réalisateur et compositeur.

En 2015, 128 500 € ont été accordés à 51 projets, soit une aide moyenne de 2 520 € par œuvre.

L'aide aux nouvelles technologies

L'aide sélective aux nouvelles technologies en production accompagne la prise de risque du producteur qui fait appel à des techniques innovantes (effets spéciaux numériques, images de synthèse, mise au point de procédés spécifiques, relief). Elle ne prend en compte que les

dépenses afférentes à l'utilisation ou au développement de ces nouvelles techniques de production.

En 2015, 33 projets de court métrage ont été soutenus pour un montant global de 976 000 €, soit une aide moyenne de 29 576 € par œuvre.

L'aide pour les œuvres cinématographiques d'outre-mer

L'aide sélective, prévue par la loi d'orientation pour l'outre-mer du 13 décembre 2000, est destinée à promouvoir la production d'œuvres cinématographiques de court et de long métrage qui présentent un intérêt culturel pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En 2015, 10 projets de court métrage ont été soutenus pour un montant total de 290 000 €, soit une aide moyenne de 29 000 € par œuvre.

Le soutien automatique cinéma

Les producteurs de films de long métrage titulaires d'un compte de soutien financier ouvert à leur nom ont la faculté d'investir les sommes inscrites sur ce compte dans la production de films de court métrage.

La bourse des festivals

Depuis 2008, un producteur de long métrage a la possibilité d'investir son soutien automatique dans un court métrage dont il n'assume pas lui-même la production. Le projet doit être retenu par un festival qui, engagé dans le soutien au court métrage, organise la procédure de sélection. Le montant du soutien financier mobilisé par le producteur de long métrage doit être compris entre 7 600 € et 10 000 €. Cette somme est majorée de 50 % par le CNC. En 2015, 2 bourses ont été décernées pour un montant de 30 000 €, soit une aide moyenne de 15 000 € par film.

festival participant	parrain de la bourse	film lauréat
Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand	Kiss Film	Le bleu, blanc, rouge de mes cheveux (de Josza Anjembe / Yukunkun Productions)
38e Festival du court métrage en plein air de Grenoble	Rhône-Alpes cinéma	Les Enfants partent à l'aube (de Manon Couibia / Offshore)

Le fonds Images de la diversité

Dans le cadre du fonds *Images de la diversité*, mis en place par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Commissariat général à l'égalité des territoires, CGET) et le CNC et qui a pour objectif de soutenir la création cinématographique et audiovisuelle traitant de la diversité de la France et de l'égalité des chances, un appel à projets est instruit directement par le CNC.

Chaque projet peut bénéficier d'un soutien après avoir obtenu une aide du CNC ou d'une région suite à son examen par les commissions compétentes du CNC dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel, des nouveaux médias et des jeux vidéo.

En 2015, 23 projets de court métrage ont été soutenus dans ce cadre pour un montant de 451 000 €, soit une aide moyenne de 19 609 € par œuvre.

B. Les aides à la diffusion

1. Les aides à la distribution en salles

Des aides sélectives à la distribution peuvent être accordées pour la sortie en salles de moyens métrages ou de programmes de courts métrages.

En 2015, 16 programmes ont été aidés pour un montant total de 318 000 € (tous collèges d'aide confondus, inédits et répertoire).

2. Les aides à la programmation dans les salles

Le système dit du « 1 % » prévoit une génération de soutien supplémentaire au profit du producteur de long métrage qui accompagne, dans certaines conditions, la programmation de son film d'un court métrage en première partie. L'allocation se calcule par application d'un taux de 8 % proportionnel au produit de la TSA générée par le long métrage.

Il existe également une autre aide pour les programmes complets de courts métrages, au bénéfice des producteurs et des exploitants. Ils peuvent en effet, sous réserve de certaines conditions tenant aux œuvres, bénéficier d'une répartition du soutien financier généré par ce programme (4/9^{ème} pour l'exploitant et 5/9^{ème} pour l'ensemble des producteurs, montant réparti ensuite en fonction de la durée de chacun des courts métrages composant le programme).

3. Les aides à l'édition vidéo

Le soutien sélectif à l'édition vidéo comprend une aide sélective unitaire (aide au projet, subvention attribuée titre par titre) et une aide au programme éditorial (aide au programme annuel d'édition vidéo, subvention attribuée à un éditeur pour un ensemble de titres).

L'aide sélective unitaire

En 2015, le soutien sélectif unitaire à l'édition vidéo a été accordé à 18 projets d'édition de courts métrages (hors œuvres audiovisuelles de courte durée, type documentaire de moins de 60 minutes ou épisodes de séries télévisuelles de fiction ou documentaire) sur supports vidéographiques. Le montant global attribué à ces projets s'élève à 162 250 €.

Soutien sélectif à l'édition vidéo accordé aux projets de courts métrages

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
nombre de projets de courts métrages	17	13	9	9	22	40	25	20	20	18
nombre d'éditeurs de courts métrages aidés	12	5	2	3	11	19	15	14	15	14
montant total accordé au court métrage (K€)	83	36	15	18	49	150	83	83	99	162

Projets de courts métrages aidés au titre du soutien sélectif à l'édition vidéo en 2015

titre du projet	éditeur
William Klein Films	Arte France Développement
La Petite Collection de Bref #37	Chalet Pointu
Albert Londres, prix 2014	Editions Montparnasse
1914-1918 : 4 courts métrages muets en versions restaurées	Pathé Distribution
La Petite Collection de Bref #38	Chalet Pointu
La Petite Collection de Bref #39	Chalet Pointu
La Femme bourreau	Luna Park Films (LPF)
Coffret Werner Herzog volume 2 (1976-1982)	Potemkine Filmsen (coédition Agnès B)
Midi-minuit fantastique volume 2 : l'aventure midi minuiste (coffret livre DVD)	Soft-Prod
Le Parfum de la carotte	Arte France Développement
Les Jours d'avant	Damned Films
Söödo	Ecouter Jouer
Le Rappel des oiseaux	JHR Films
Visages d'un récit	Capricci
Coffret Harold Lloyd	Carlotta Films
Trait pour trait	Après Editions
Annecy Awards 2014	Chalet Pointu
Lumière le cinématographe 1895 -1905	Institut Lumière

L'aide au programme éditorial

En 2015, 48 projets d'édition de courts métrages (hors œuvres audiovisuelles de courte durée, type documentaire de moins de 60 minutes ou épisodes de séries télévisuelles) ont été soutenus dans le cadre de l'aide au programme éditorial. Le montant moyen accordé pour le court métrage est de 2 660 € par projet d'édition.

Aide au programme vidéo accordée aux projets de courts métrages

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
nombre de projets de courts métrages	2	28	8	19	45	48
nombre d'éditeurs de courts métrages aidés	2	7	6	5	17	13
montant total accordé au court métrage (K€)	10	126	36	56	250	128

Editeurs ayant bénéficié de l'aide au programme vidéo en 2015

Arte France Développement (5 projets)	KMBO (3 projets)
Blaq Out (1 projet)	Les Films du Paradoxe (8 projets)
Clavis Films (1 projet)	L'Harmattan (3 projets)
Collection Opus (3 projets)	Lobster Films (1 projet)
Doriane Films (2 projets)	Potemkine Films (2 projets)
Editions Montparnasse (7 projets)	Re:Voir Vidéo (9 projets)
Folimage (6 projets)	

Le court métrage est également présent à l'aide sélective à la vidéo physique en tant que « complément de programme » aux longs métrages soutenus, tous genres et toutes natures confondus (œuvres cinématographiques, audiovisuelles ou directement exploitées en vidéo). La présence de courts métrages en complément de programme témoigne de la cohérence du travail éditorial effectué sur un titre donné et est un critère d'appréciation dans l'attribution d'une subvention sélective à la vidéo physique.

4. Les aides à la vidéo à la demande (VàD)

Depuis 2008, le CNC soutient le développement du marché de la vidéo à la demande (VàD) à travers deux mécanismes sélectifs, l'un attribué aux détenteurs de droits VÀD et l'autre aux éditeurs de service de VÀD, pour la mise en ligne d'un ensemble de titres en VÀD. Ces deux aides sélectives ont été complétées en 2015 par un soutien automatique à la VÀD avec une seule mobilisation en 2015, pour une œuvre de longue durée.

Parmi les demandes d'aides sélectives à la VÀD soumises au CNC en 2015, aucun porteur de projets n'a été soutenu pour un programme d'édition entièrement consacré au court métrage. Cependant, 113 courts métrages cinématographiques ont été soutenus, pour un montant global de 11 102 €, soit une aide moyenne de 98 € par films. 9 sociétés ont proposé des œuvres de courte durée dans leur catalogue.

Soutien sélectif à la VÀD accordé aux projets de courts métrages

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
nombre de projets de court métrage aidés	4	4	1	2	2	7	3	113
montant total accordé au court métrage (K€)	130	41	30	60	80	62	8	11

Editeurs ayant bénéficié de l'aide au programme VÀD en 2015

ArteVOD
Cinetek
Doriane Films
Filmoline
Malavida
LMC

5. Les aides à la numérisation

Le CNC a lancé, en 2012, un plan de numérisation des œuvres du patrimoine cinématographique. Le dispositif mis en place par le CNC est organisé par le décret n° 2012-760 du 9 mai 2012 relatif à l'aide à la numérisation d'œuvres cinématographiques du patrimoine. Les aides à la numérisation d'œuvres cinématographiques du patrimoine concernent les œuvres, de courte et de longue durée, sorties en salle avant le 1^{er} janvier 2000 et ayant obtenu un visa ou représentées en salle avant l'institution de ce visa. Sont prioritairement concernées les œuvres à fort caractère patrimonial, se rattachant directement ou indirectement à l'histoire du cinéma français et européen.

L'objectif de ce dispositif est triple : rendre accessible au public le plus large les œuvres cinématographiques du XX^{ème} siècle dans les technologies et les modes de diffusion d'aujourd'hui, favoriser l'enrichissement des offres légales sur internet et assurer la préservation et la transmission de ce patrimoine pour les générations futures.

Les aides sont attribuées sous forme sélective par la Présidente du CNC après étude d'un dossier déposé par le demandeur et sur avis d'un groupe d'experts. Le dossier de demande d'aide est téléchargeable sur le site du CNC.

Selon la nature des dossiers, les aides sont accordées sous forme de subventions et d'avances remboursables ou d'une composition des deux types d'aide afin d'accompagner au mieux le projet. La part de subvention et d'avance remboursable est déterminée en fonction des caractéristiques de l'œuvre, de ses perspectives de diffusion et des conditions économiques de réalisation du projet.

Le soutien sélectif à la numérisation accordé aux projets de courts métrages

	2012	2013	2014	2015
nombre de projets de courts métrages aidés	19	90	43	17
montant total accordé au court métrage (K€)	358	1 810	799	669

C. Les soutiens aux associations

En complément des aides à la production, le CNC soutient l'action d'un certain nombre d'associations qui accompagnent les auteurs et les producteurs :

- *Le Groupe de recherches et d'essais cinématographiques*¹ (G.R.E.C.) a pour vocation d'aider la production de premiers films ou de films de recherche et de révéler de nouveaux talents. Il produit une quinzaine de films de court métrage par an.
- *L'Abominable* permet d'accueillir les travaux des cinéastes expérimentaux.
- *Périphérie* accueille en résidence de post-production une dizaine de projets par an.

Au stade de la diffusion, le CNC intervient également par le biais de plusieurs associations et organismes qu'il subventionne pour encourager la promotion culturelle et la diffusion commerciale :

- *L'Agence du court métrage*² est l'un des principaux acteurs du secteur du court métrage. Cette association a de nouveau assuré en 2015 l'organisation générale de l'opération nationale dédiée à la promotion du court métrage, *le Jour le plus Court*.
- Le pôle court métrage d'UniFrance films soutient la diffusion des courts métrages français à l'étranger, en particulier par une aide au doublage et au sous-titrage.
- *L'Agence pour le développement régional du cinéma*³ (ADRC) intervient notamment en fournissant des copies de films (courts et longs métrages) aux exploitants de villes petites et moyennes.

Plusieurs festivals exclusivement dédiés au court métrage sont soutenus financièrement par le CNC : le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, le Festival européen du film court de Brest, le Festival Tous Courts d'Aix-en-Provence et les Rencontres du moyen métrage de Brive. D'autres festivals plus généralistes soutenus par le CNC sont également très investis dans le court métrage notamment le Festival international du film d'animation d'Annecy, le Poitiers Film Festival, le Festival international du film de la Rochelle et le festival Premiers plans d'Angers. Beaucoup d'autres sont financés par les DRAC.

Des associations œuvrent en faveur de la promotion et de la diffusion des différents genres d'œuvres courtes : l'*Association française du cinéma d'animation*⁴ (AFCA), *Documentaire sur Grand Écran*⁵, *Pointligneplan*⁶ et les trois collectifs de cinéma expérimental : *Light Cone*⁷, *Cinédoc*⁸ et le *Collectif jeune cinéma*⁹.

¹ G.R.E.C. : www.grec-info.com

² Agence du court métrage : www.agencecm.com

³ ADRC : www.adrc-asso.org

⁴ AFCA : www.afca.asso.fr

⁵ Documentaire sur Grand Ecran : www.doc-grandecran.fr

⁶ Pointligneplan : www.pointligneplan.com

⁷ Light Cone : www.lightcone.org

⁸ Cinédoc : www.cinedoc.org

⁹ Collectif Jeune cinéma : www.cjcinema.org

D. Eclairage sur d'autres actions du CNC

1. Talents en Court

Initiée en 2012, l'opération *Talents en Court* vise à favoriser une plus grande diversité culturelle et sociale dans le secteur du court métrage en tâchant de répondre au fort besoin d'information, de conseil, d'accompagnement et de connexion professionnelle.

Organisée tout au long de l'année en mobilisant et rassemblant des partenaires variés (festivals, associations, organismes institutionnels, professionnels, etc.), le dispositif d'accompagnement se compose de quatre volets complémentaires :

- Informatif et pédagogique, avec des études de cas, utilisant notamment la scénariothèque du court métrage, à partir des dossiers artistiques de films aidés (www.cnc.fr/web/fr/scenariotheque).
- Financier, avec la Bourse des Festivals, qui permet à un producteur de long métrage d'accompagner et de financer la production d'un court métrage en mobilisant son compte de soutien automatique.
- Relationnel, avec des forums de projets, visant à faciliter et accélérer l'accès des auteurs émergents au milieu professionnel, notamment au théâtre du Comedy Club de Jamel Debbouze.
- Immersion professionnelle, qui offre l'opportunité à de jeunes aspirants réalisateurs de réaliser un stage pratique autour d'un court métrage bénéficiaire de l'aide du CNC afin de s'intégrer à un processus productif. Encadrés par un tuteur, ils sont chargés de tenir un journal de bord filmé, qui fera l'objet d'une restitution publique et d'un partage d'expérience.

Talents en Court a été d'abord initié à titre expérimental en région parisienne, en particulier en Seine-Saint-Denis et à Paris, avec des festivals tels que l'Urban Film Festival, Côté Court à Pantin, Génération Court à Aubervilliers, Cinébanlieue ou le Panorama des cinémas du Maghreb à Saint-Denis. En 2015, l'action a continué à s'étendre en région, avec l'amorce de partenariats avec des festivals des grandes métropoles urbaines ou de zones rurales.

2. Le court métrage dans les dispositifs scolaires d'éducation au cinéma

Le CNC met en œuvre différentes opérations pour sensibiliser le jeune public au cinéma. Il développe notamment en milieu scolaire trois dispositifs d'éducation artistique :

- *Ecole et cinéma* où les enfants découvrent le 7^{ème} art (la salle, le grand écran, les émotions, etc.).
- *Collège au cinéma* où les élèves apprennent à distinguer les genres et les cinématographies.
- *Lycéens et apprentis au cinéma* où les élèves deviennent de jeunes cinéphiles et de futurs spectateurs avertis, capables de reconnaître un auteur ou une écriture cinématographique.

Chaque dispositif propose une liste d'œuvres cinématographiques adaptées à l'âge des élèves, dans laquelle des films de court métrage sont systématiquement introduits (4 à 10 titres chaque année). Cette liste est établie après avis d'une instance nationale propre à chaque dispositif. Sont représentés, au sein de cette instance, des acteurs du terrain

(coordinateurs départementaux ou régionaux), des professionnels du cinéma (exploitants, distributeurs, associations culturelles), des collectivités territoriales (Conseil départemental, Conseil régional) et des représentants des ministères partenaires de l'opération (ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Education Nationale, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt pour les lycées agricoles).

Les courts métrages sont proposés aux jeunes spectateurs de différentes manières :

- seuls lorsqu'ils durent entre 30 et 60 minutes.
- au sein de programmes de courts métrages proposés par des distributeurs. Ces programmes « clé en mains » ont bénéficié d'une distribution en salles dans le circuit classique des sorties de films avant d'intégrer les dispositifs.
- au sein de programmes de courts métrages spécifiquement constitués pour les dispositifs. Ils sont alors le fruit d'un travail mené par les membres des instances nationales, le plus souvent avec le concours de l'Agence du court métrage.

Les courts métrages dans le dispositif Ecole et cinéma

Les courts métrages qui ont circulé au cours de l'année scolaire 2014-2015 dans le cadre du dispositif *Ecole et cinéma* sont :

- 5 films de moins de 60 minutes proposés seuls :

titre	réalisateur	distributeur	année	durée (mn)
Le Bonhomme de neige	Diane Jackson	Les grands films classiques	1982	30
Nanouk l'esquimau	Robert Flaherty	Les grands films classiques	1926	50
La Petite Vendeuse de soleil	Djibril Diop Mambety	Films du Paradoxe	1998	45
Un animal, des animaux	Nicolas Philibert	Films du Losange	1996	59
Zéro de conduite	Jean Vigo	Gaumont	1933	44

- 5 programmes proposés par les distributeurs :

titre	distributeur	durée (mn)
1, 2, 3 Léon...!	Folimage	45
Les contes de la mère poule	Films du Préau	46
Le jardinier qui voulait être Roi	Cinéma Public Films	63
Petites Z'escapades	Folimage	32
Pierre et le loup	Films du Préau	41

- 8 programmes constitués spécifiquement pour le dispositif *Ecole et cinéma* :

titre	distributeur	durée (mn)
Les Aventuriers	Agence du court métrage	68
Les Burlesques	Théâtre du Temple	80
Les Contes chinois (Cycle 2)	Films du Paradoxe	35
Les Contes chinois (Cycle 3)	Films du Paradoxe	49
Jeux d'images	Les Films du Paradoxe	50
Les Pionniers du cinéma	Diaphana distribution	55
Regards libres	-	63
Un transport en commun	Shellac	64

Les courts métrages dans le dispositif Collège au cinéma

Les courts métrages qui ont circulé au cours de l'année 2014-2015 dans le cadre du dispositif *Collège au cinéma* sont :

- 1 programme constitué spécifiquement pour le dispositif *Collège au cinéma* :

titre	distributeur	durée (mn)
Imaginaire en courts	Agence du court métrage	61

4 départements ont choisi ce programme de court pour l'année scolaire 2014-2015 : l'Eure-et-Loir, la Gironde, le Lot-et-Garonne et l'Orne.

- 1 film de moins de 60 minutes proposé seul :

titre	distributeur	année	durée (mn)
Zéro de conduite	Gaumont	1933	44

Les courts métrages dans le dispositif Lycéens et apprentis au cinéma

Les courts métrages qui ont circulé au cours de l'année 2014-2015 dans le cadre du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* sont :

- 2 programmes proposés par les distributeurs :

titre	distributeur	durée (mn)
A bientôt j'espère	Iskra	98
Docs en court	Shellac	66

- 4 programmes constitués spécifiquement pour le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* :

titre	durée (mn)
Voyages fantastiques	72
Sur écoute	80
Chroniques méditerranéennes	91
Programme « Champagne-Ardenne »	89

- 2 films présentés en avant-programme :

titre	réalisateur	distributeur	année	durée (mn)
Les Mistons (avant Deep End)	François Truffaut	Diaphana	1957	18
Lisa (avant Sans visage)	Lorenzo Recio	-	2014	24

3. La diffusion de courts métrages en direction des publics sous main de justice

Dans le cadre des différents dispositifs d'éducation à l'image hors temps scolaire, le CNC s'efforce de diffuser des courts métrages. Le travail en direction des personnes sous main de justice (personnes détenues et jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse) va notamment dans ce sens.

Le dispositif Des ciné, la vie !

Des ciné, la vie ! est une opération nationale pilotée par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de la justice, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et le CNC et coordonnée par Kyrnéa International. Ce dispositif, créé en 2006, est destiné à sensibiliser à l'image et à la citoyenneté les jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Chaque année, en partenariat avec l'Agence du court

métrage, une sélection d'une douzaine de courts métrages est proposée aux jeunes. Accompagnés par leurs éducateurs et des professionnels du cinéma, les jeunes débattent et votent pour attribuer le prix *Des ciné, la vie !* Fin mars, une journée de remise de prix est organisée à la Cinémathèque française, en présence du réalisateur primé et d'autres professionnels du cinéma. Le film lauréat en 2015 est *la Virée à Paname* de Carine May et Hakim Zouhani.

La sélection 2014-2015 avait pour thématique « Décalés » et était composée de 12 films :

titre	réalisateur	année	durée (mn)	genre
Le p'tit bal	Philippe Découflé	1993	4	fiction
Paris Monopole	Antonin Peretjatko	2010	19	fiction
Blind Spot	Johanna Bessière, Nicolas Chauvelot	2007	3	animation
Ya Basta !	Gustave Kervern, Sébastien Rost	2010	11	fiction
Plastic and glass	Tessa Joossé	2009	9	documentaire
Ce n'est pas un film de cow-boys	Benjamin Parent	2012	12	fiction
Il était une fois l'huile	Vincent Paronnaud	2010	15	animation
Heureux anniversaire	Pierre Etaix, Jean-Claude Carrière	2010	12	fiction
La sole entre l'eau et le sable	Angèle Chiodo	2011	15	fiction
Barres	Luc Moullet	1984	15	fiction
Skhizein	Jeremy Clapin	2008	14	animation
La virée à Paname	Carine May, Hakim Zouhani	2013	23	fiction

Ces films sont diffusés sur DVD dans les établissements accueillant des jeunes ou en salles de cinéma. 239 structures et 1 230 jeunes ont participé à la 9^e édition de l'opération.

Images de la culture : un outil de diffusion du court métrage documentaire au CNC

Le catalogue *Images de la culture* du CNC est constitué de près de 3 000 œuvres, principalement des documentaires de moins d'une heure. Ce fonds s'adresse à tous les organismes culturels sociaux ou éducatifs qui mènent une action culturelle en contact direct avec le public : CDI des établissements scolaires, musées, bibliothèques publiques, lieux de formation, écoles d'art, festivals, etc. Plus de 3 600 DVD et fichiers, correspondant à 3 805 titres, ont été vendus en 2015.

Ce fonds est constitué des œuvres aidées ou acquises par les différentes Directions du ministère de la Culture et de la Communication, par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) via la commission *Images de la diversité* et des acquisitions du CNC notamment par le biais du dispositif *Regards sur le cinéma*.

Des DVD de courts métrages sont constitués pour certains utilisateurs spécifiques, dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de la Justice par exemple.

De grands réalisateurs sont représentés dans ce catalogue, comme Alain Resnais, Maurice Pialat, Jean Rouch, Chris Marker, Nicolas Philibert et Jean-Louis Comolli.

E. Le court métrage au CNC : contacts

Direction de la création, des territoires et des publics

Directeur : Julien NEUTRES

11, rue Galilée 75116 PARIS

Aides à la production avant réalisation (aide sélective avant réalisation, aide au programme de production) et après réalisation

Service de la Création - Département Court Métrage

Responsable du Département : Morad KERTOBI

Chef de Service : Valentine ROULET

Fonds Images de la diversité

Service de la Création - Département Emergence et diversité

3, rue Boissière 75116 PARIS

Responsable du Département : Catherine MERLHIOT

Chargé de mission : Justine COTE

Chef de Service : Valentine ROULET

Diffusion des courts métrages et Bourse des festivals

Service de la diffusion culturelle - Département du développement des publics

Chargée de mission : Camille DAUVIN

Responsable du Département : Isabelle GERARD-PIGEAUD

Chef de Service : Laurent WEIL

Fonds régionaux d'aide à la production

Service de l'action territoriale

Chef de Service : Daphné BRUNEAU

Direction de l'audiovisuel et de la création numérique

Directeur : Vincent LECLERCQ

3, rue Boissière 75116 PARIS

Service de l'animation et de la fiction

Chargée de mission Fiction : Valérie BISIAUX

Chargé de mission Fiction : Rémy SAUVAGET

Chargée de mission Animation : Sophie CHEYNET

Chef de Service : Alice DELALANDE

Direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques

Directeur : Raphaël KELLER

11, rue Galilée 75116 PARIS

Aide aux nouvelles technologies en production

Service des industries techniques et de l'innovation

Chargée de mission : Magali JAMMET
Chef de Service : Baptiste HEYNEMANN

Aide à l'édition vidéo

Service de la vidéo
Chargée de mission : Tiphaine PIRLOT
Chef de Service : Laëtitia FACON

Direction du cinéma

Directeur : Xavier LARDOUX

Aide automatique à la production et à la diffusion en salles et Aide aux œuvres cinématographiques d'outre-mer

Service du soutien à la production et à la distribution
12, rue de Lübeck 75116 PARIS
Chef de Service : Jean-Luc DOUAT

Aide sélective à la distribution en salles

Service des aides sélectives à la production et à la distribution
11, rue Galilée 75116 PARIS
Chargée de mission : Emma CLIQUET
Chef de Service : Rafaële GARCIA

Direction du patrimoine

Directeur : Laurent CORMIER

Aide sélective à la numérisation des œuvres cinématographiques de patrimoine

Service de l'administration
7 bis, rue Alexandre Turpault 78390 BOIS D'ARCY
Adjoint au chef de Service : Bruno BOEZ
Chef de Service : Karine NONNON

**les études du CNC
Le marché
du court métrage
en 2015**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
3 rue Boissière 75784
Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture:c-album
janvier 2017